Formulaires de description
ZNIEFF et Natura 2000.

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300058 - Vallée de l'Arz

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5300058

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Arz

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

30/09/2011

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/05/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000430233

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,34583°

Latitude : 47,70944°

2.2 Superficie totale

1232,25 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
56	Morbihan	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
56123	MALANSAC
56135	MOLAC
56171	PLUHERLIN
56196	ROCHEFORT-EN-TERRE
56218	SAINT-GRAVE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A|B|C|D	A|B|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		0,12 *(0,01 %)*		G	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,24 *(0,02 %)*		G	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,46 *(0,04 %)*		G	B	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		55,39 *(4,5 %)*		G	A	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	2,36 *(0,19 %)*		G	D			
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		2,95 *(0,24 %)*		G	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		6,49 *(0,53 %)*		G	D			
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		3,26 *(0,26 %)*		G	D			
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		13,14 *(1,07 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	M	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	M	C	C	B	C
F	1095	*Petromyzon marinus*	p			i	P	G	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	G	C	B	C	B
F	1106	*Salmo salar*	r			i	V	G	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	M	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	6	6	i	P	G	C	A	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	14	14	i	P	G	C	A	C	A
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	1	1	i	P	M	C	A	C	A
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	3	3	i	P	M	C	A	C	A
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	1	1	i	P	M	C	A	C	A
M	1324	*Myotis myotis*	p	83	83	i	P	G	C	A	C	A
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	G	C	B	C	B
P	1421	*Vandenboschia speciosa*	p			i	P	G	C	B	C	B
P	1831	*Luronium natans*	p			i	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :**G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
F		*Anguilla anguilla*			i	P			X		X	
I		*Platycnemis acutipennis*			i	P						X
I		*Onychogomphus forcipatus*	5	10	i	P						X
I		*Onychogomphus uncatus*	10	20	i	P						X
M		*Myotis mystacinus*	36		i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*	1		i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*	48		i	P						X
M		*Pipistrellus flavescens*										
M		*Plecotus auritus*	3		i	P			X		X	
P		*Asphodelus arrondeaui*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	12 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	47 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %

Autres caractéristiques du site

Crêtes schisteuses portant un ensemble de landes, landes boisées et affleurements rocheux dominant par le Sud une portion de la rivière l'Arz sur environ dix kilomètres.

Vulnérabilité : Les dérangements hivernaux, en particulier, ainsi que des modifications importantes de la topographie (nombre, structure et agencement des galeries, fissures etc) et/ou des conditions atmosphériques (humidité, stabilité de la température, circulation d'air, pénétration de la lumière), sont de nature à compromettre la richesse et la diversité du peuplement en Chiroptères.
La préservation de l'habitat rivière et des espèces inféodées dépend de la capacité à préserver la qualité des eaux en provenance du bassin-versant.

4.2 Qualité et importance

Site remarquable par la présence de landes sèches et de groupements pionniers sur affleurements schisteux, dominant une rivière avec végétation à renoncules riche en espèces d'intérêt communautaire. A noter notamment la diversité du peuplement odonatologique (Oxygastra curtisii, Coenagrion mercuriale: annexe II; Onychogomphus uncatus: liste rouge nationale), la reproduction avérée de la Lamproie marine et de la Lamproie de Planer, ainsi que la présence régulière de la Loutre d'Europe, espèces étroitement dépendante d'une eau limpide et bien oxygénée.
La zone comporte par ailleurs 13 des 17 espèces de Chiroptères présentes en Bretagne, dont les six espèces figurant en annexe II de la Directive. Le caractère exceptionnel d'une telle diversité, notamment en période d'hivernage (11 espèces), est lié aux nombreuses opportunités de gîte ainsi qu'à la variété des conditions hygrométriques offertes par d'anciennes ardoisières (La Grée du Pont de l'Eglise, commune de Pluherlin).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	16 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	SITE DES GREES DE LANVAUX	+	30%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :
Adresse :
Courriel :
Organisation : Grand Bassin de l'Oust
Adresse : 10, Bd des Carmes 56800 PLOERMEL
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300002 - Marais de Vilaine

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5300002

1.3 Appellation du site

Marais de Vilaine

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

20/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/10/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033328867&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,1425°

Latitude : 47,58667°

2.2 Superficie totale

10874,9 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
56	Morbihan	40 %
44	Loire-Atlantique	38 %
35	Ille-et-Vilaine	22 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
56001	ALLAIRE
44007	AVESSAC
35013	BAINS-SUR-OUST
56011	BEGANNE
56028	CADEN
35064	CHAPELLE-DE-BRAIN (LA)
56044	COURNON
44057	FEGREAC
56060	FOUGERETS (LES)
56061	GACILLY (LA)
56064	GLENAC

44067	GUEMENE-PENFAO
44068	GUENROUET
35145	LANGON
56111	LIMERZEL
44092	MASSERAC
56147	NIVILLAC
56153	PEAULE
56154	PEILLAC
44123	PIERRIC
44128	PLESSE
35236	REDON
35237	RENAC
56194	RIEUX
56212	SAINT-DOLAY
35249	SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE
35294	SAINTE-MARIE
56221	SAINT-JACUT-LES-PINS
56223	SAINT-JEAN-LA-POTERIE
44185	SAINT-NICOLAS-DE-REDON
56232	SAINT-PERREUX
56239	SAINT-VINCENT-SUR-OUST
44196	SEVERAC
56250	THEHILLAC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		1123,7 *(10,33 %)*		G	A	B	B	B
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		3,5 *(0,03 %)*		G	D			
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,02 *(0 %)*		G	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		95,7 *(0,88 %)*		G	C	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,99 *(0,01 %)*		G	D			
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		1,3 *(0,01 %)*		G	C	C	B	B
4020 *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix*	X	3,13 *(0,03 %)*		G	D			
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		48,12 *(0,44 %)*		G	C	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		897,89 *(8,26 %)*		G	B	C	B	B
7110 *Tourbières hautes actives*	X	1,76 *(0,02 %)*		G	D			
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		0,5 *(0 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	13,77 *(0,13 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1084	*Osmoderma eremita*	p			i	P	P	C	B	B	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	P	C	B	B	B
F	1095	*Petromyzon marinus*	p			i	P	M	C	B	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	M	C	B	C	B
F	1102	*Alosa alosa*	r			i	P	M	C	B	C	B
F	1103	*Alosa fallax*	r			i	P	M	C	B	C	B
F	1106	*Salmo salar*	p			i	P	M	C	C	C	C
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	P	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	P	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	P	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	P	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	P	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	P	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	P	C	B	C	B

M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	M	C	B	C	B
P	1831	*Luronium natans*	p			i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :**G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Acrocephalus paludicola*	6		i				X		X	
F		*Anguilla anguilla*			i	P			X		X	
P		*Cardamine parviflora*			i	P						X
P		*Damasonium alisma*			i	P						X
P		*Eriophorum polystachion*			i	P						X
P		*Gratiola officinalis*			i	P						X
P		*Myrica gale*			i	P						X
P		*Potentilla palustris*			i	P						X
P		*Ranunculus ophioglossifolius*			i	P						X
P		*Thalictrum flavum*			i	P						X
P		*Thysselinum lancifolium*			i	P						X

P		*Trifolium michelianum*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	0,5 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	0,5 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	20 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	62 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %

Autres caractéristiques du site

Vaste plaine d'inondation (la Vilaine) formant un ensemble de prairies mésohygrophiles à hygrophiles, de marais, étangs et côteaux à landes sèches à mésophiles.

Vulnérabilité : La conservation des habitats d'intérêt communautaire des marais de Vilaine passe par la restauration et la gestion du réseau hydrographique, intégrant une optimisation de la gestion des niveaux d'eau. Pour les marais eutrophes (ex. : Gannedel), faute d'une restauration de leur caractère submersible, ceux-ci évoluent vers des formations à hélophytes dominantes puis des saulaies, induisant une banalisation et une perte de diversité faunistique et floristique (fermeture du milieu, atterrissement). La restauration de ce type de milieux est compliquée par la problématique très forte des espèces invasives, en particulier la Jussie.

La conservation des milieux implique également d'assurer une gestion extensive des prairies humides, de gérer les espèces invasives (végétales : Jussie à grandes fleurs, Elodée de Nuttal, Elodée du Canada, Myriophylle du Brésil, Elodée dense mais aussi animales : Ragondin, Ecrevisse de Louisiane, Vison d'Amérique) et de préserver et gérer les micro-milieux (habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces). A titre d'exemple, la gestion des landes tourbeuses passe par un entretien régulier (fauche) et des opérations localisées de rajeunissement (décapage, étrépage), après élimination des ligneux.

Enfin, la restauration d'une continuité écologique est indispensable, en particulier pour des espèces telles que la Loutre ou les poissons migrateurs.

4.2 Qualité et importance

Bien que la construction du barrage d'Arzal ait soustrait les marais de Vilaine à l'influence des remontées d'eau saumâtre, induisant des modifications profondes du fonctionnement hydrologique et du cortège floristique des secteurs anciennement ou encore submersibles, le site "marais de Vilaine" conserve un potentiel de restauration exceptionnel (qualitatif et quantitatif) en termes de reconstitution d'un complexe d'habitats en liaison avec les variations spatiotemporelles du gradient minéralogique (caractère oligotrophe -> mésotrophe -> saumâtre). La présence en situation continentale de groupements relictuels de schorre est un témoignage de la richesse et de l'originalité de ces habitats.

D'autres habitats d'intérêt communautaire tels que les prairies humides eutrophes à hautes herbes, les étangs eutrophes à hydrophytes et ceintures d'hélophytes (St Julien, Gannedel, St Dolay) et un complexe de landes humides et de tourbières (Roho) complètent l'intérêt du site.

Par ailleurs, le site revêt une importance particulière pour plusieurs espèces de poissons, dont le Saumon atlantique, les Lamproies marine et de Planer, la Grande Alose et l'Alose feinte, ainsi que pour la Loutre d'Europe et plusieurs espèces de chauves-souris, dont le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe, le Grand Murin et le Murin à oreilles échancrées. Plusieurs espèces d'insectes sont également bien représentées dans les marais de Vilaine, en particulier le Grand Capricorne et le Pique-Prune, mais aussi l'Agrion de Mercure, et, avec une population plus fragile, la Cordulie à corps fin.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	K04.01	Compétition (flore)		I
M	J02.05.02	Modification de la structure des cours d'eau intérieurs		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

4.5 Documentation

- CLEMENT B (1986), Typologie des zones humides de Bretagne
Ministère de l'environnement/SRETIE
- HAMON (1988), Marais de Gannédel, diagnostic et propositions de mise en valeur d'un espace marginalisé. Conseil général 35.
- GUEGUEN A, CLEMENT B. (1984), Les criquets et sauterelles d'un marais tourbeux. Penn ar Bed n° 117.
- LAFONTAINE L. (1996), Espaces naturels régionaux prioritaires pour les mammifères d'intérêt européen.
- OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE (1985), Bilan de l'aménagement des marais de Vilaine.Bull. de l'ONC.
OUEST-AMENAGEMENT (1995), Etude agri-environnementale des marais de Vilaine. Institut d'aménagement de la Vilaine.

- SOCIETE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE (1992), Oiseaux nicheurs des marais de Redon.
- ZNIEFF, fiches n° 0114/0001 à 0114/0012.
- OUEST AMENAGEMENT (2006), Etude des habitats et espèces du site Natura 2000 des Marais de Redon et de Vilaine. Institution d'Aménagement de la Vilaine
- Comité des marais et rivières du Pays de Redon et de Vilaine (2000-2001-2002-2003), Inventaire botanique et paysager des marais de Vilaine sur 14 communes du site
- PASCO P.Y. (2004), Marais de Droulin à Langon : inventaire de l'avifaune, des amphibiens et des odonates préalable à la mise en oeuvre d'une nouvelle gestion hydraulique. Institution d'Aménagement de la VIlaine
- INSTITUTION D'AMENAGEMENT DE LA VILAINE, 2008. Document d'objectifs du site des marais de Redon et de Vilaine (FR5300002). 3 tomes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	4 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 2

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Institut d'Aménagement de la Vilaine (IAV))

Adresse : Boulevard de Bretagne 53130 LA ROCHE BERNARD

Courriel : Anne.LeNormand@eptb-vilaine.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

Rédaction en cours d'un Contrat de Restauration et d'Entretien (CRE) sur les marais de Vilaine et petits cours d'eau affluents.

LANDES DE LANVAUX
(Identifiant national : 530014743)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 0532)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Durfort J., .- 530014743, LANDES DE LANVAUX. - INPN, SPN-MNHN Paris, 37P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530014743.pdf*

Région en charge de la zone : Bretagne
Rédacteur(s) :Durfort J.
Centroïde calculé : 232365°-2319903°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 14/10/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 14/10/2008
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 02/06/2015

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 6
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 6
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 7
6. HABITATS 7
7. ESPECES 14
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 37
9. SOURCES 37

1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat. : 530015505 - (Id reg. : 00000782)
- Id nat. : 530120010 - (Id reg. : 00000718)
- Id nat. : 530006046 - (Id reg. : 00000164)
- Id nat. : 530007480 - (Id reg. : 00000116)
- Id nat. : 530120021 - (Id reg. : 00000723)
- Id nat. : 530008256 - (Id reg. : 00000183)
- Id nat. : 530030008 - (Id reg. : 05320002)
- Id nat. : 530030009 - (Id reg. : 05320001)

1.1 Localisation administrative

- Département : Morbihan

- Commune : Monterblanc (INSEE : 56137)
- Commune : Sérent (INSEE : 56244)
- Commune : Elven (INSEE : 56053)
- Commune : Locqueltas (INSEE : 56120)
- Commune : Saint-Jacut-les-Pins (INSEE : 56221)
- Commune : Pluvigner (INSEE : 56177)
- Commune : Grand-Champ (INSEE : 56067)
- Commune : Locmaria-Grand-Champ (INSEE : 56115)
- Commune : Plaudren (INSEE : 56157)
- Commune : Rochefort-en-Terre (INSEE : 56196)
- Commune : Cours (INSEE : 56045)
- Commune : Brandivy (INSEE : 56022)
- Commune : Chapelle-Neuve (INSEE : 56039)
- Commune : Colpo (INSEE : 56042)
- Commune : Pleucadeuc (INSEE : 56159)
- Commune : Saint-Gravé (INSEE : 56218)
- Commune : Saint-Jean-Brévelay (INSEE : 56222)
- Commune : Trédion (INSEE : 56254)
- Commune : Peillac (INSEE : 56154)
- Commune : Molac (INSEE : 56135)
- Commune : Malansac (INSEE : 56123)
- Commune : Plumelec (INSEE : 56172)
- Commune : Plumelin (INSEE : 56174)
- Commune : Saint-Congard (INSEE : 56211)
- Commune : Bohal (INSEE : 56020)
- Commune : Larré (INSEE : 56108)
- Commune : Pluherlin (INSEE : 56171)
- Commune : Saint-Guyomard (INSEE : 56219)
- Commune : Moustoir-Ac (INSEE : 56141)
- Commune : Saint-Marcel (INSEE : 56228)

1.2 Superficie

42734,88 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 4
Maximale (mètre): 176

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 530007480 - TOURBIERE, ETANG ET BOIS DU GRAND GOURNAVA (Type 1) (Id reg. : 00000116)
- Id nat. : 530120010 - LE GOYEDON (Type 1) (Id reg. : 00000718)

- Id nat. : 530030008 - VALLONS TOURBEUX DU BOIS DE SAINT-BILY (Type 1) (Id reg. : 05320002)
- Id nat. : 530120021 - LA CLAIE (Type 1) (Id reg. : 00000723)
- Id nat. : 530015505 - ARZ (Type 1) (Id reg. : 00000782)
- Id nat. : 530008256 - COTEAUX DE ROCHEFORT EN TERRE DE PLUHERLIN A SAINT-JACUT-LES-PINS (Type 1) (Id reg. : 00000183)
- Id nat. : 530006046 - TOURBIERE DE SERENT - KERFONTAINE (Type 1) (Id reg. : 00000164)
- Id nat. : 530030009 - TOURBIERE DE KERLAUNAY (Type 1) (Id reg. : 05320001)

1.5 Commentaire général

Le secteur des Landes de Lanvaux constitue l'élément majeur du relief morbihannais, il est constitué du massif granito-gneissique de Lanvaux réalisant une longue échine centrale pénéplanée (Landes de Lanvaux stricto-sensu). Ce granite est encadré au Nord et au Sud par une formation sédimentaire affleurant plus étroitement : les Schistes et arkoses de Bain-sur-Oust, plus tendres, et sur lesquels s'écoulent les principales rivières de la zone. Puis plus encore vers l'extérieur se trouvent : au Nord des schistes fins ardoisiers ou gréseux, puis le Grès armoricain (dans le secteur des Landes de Pinieux) qui forment relief ; et au Sud-Est les schistes ardoisiers et quartzites redressés du secteur de Rochefort-en-Terre (relief remarquable, en partie en site classé : "Site des Grées de Lanvaux").

Les deux principales rivières, l'Arz au Sud et la Claie au Nord, coulent vers l'Est et rejoignent l'Oust (bassin versant de la Vilaine). Une partie de la rivière le Tarun (bassin versant du Blavet) située au Nord-Ouest de la zone est aussi incluse dans la ZNIEFF.

Ce sont en premier lieu la forte densité des landes et des bois qui justifient la ZNIEFF (plus du quart de la superficie). La chênaie-hêtraie acidiphile traitée en taillis est bien représentée au centre de la zone en particulier entre Colpo et Trédion. Localement le colluvionnement des bas de versants induit un enrichissement du sol avec une plus faible acidité favorisant une flore de sous-bois neutrophile.

Les landes dominées par les éricacées sont présentes sur l'ensemble de la zone, elles sont en très grande partie boisées, principalement par le pin maritime, et à un degré moindre le pin sylvestre, mais aussi le châtaignier, le chêne pédonculé, etc. Les landes sèches (plusieurs sous-types) sont bien représentées dans les Landes de Lanvaux, de façon éparse sur le plateau granitique (Bois de Treulan et Bois Chouan en Colpo, Lande de St-Bily en Plaudren, etc.) ou plus continue sur les reliefs du Sud et du Nord (les Grées de Rochefort-en-Terre, Landes de Pinieux en Sérent). Rochers et pelouses sèches sont principalement situées sur les coteaux de Rochefort-en-Terre de Pluherlin à St-Jacut-les-Pins (également en ZNIEFF I).

Les landes humides à tourbeuses et groupements de tourbières (habitats d'intérêt communautaire prioritaires) abritent aussi beaucoup d'espèces remarquables. La plupart des ZNIEFF de type I incluses dans la zone soulignent la présence de ces habitats (Tourbière de Kerlaunay en Colpo, Vallons tourbeux du Bois de St-Bily, Étangs oligotrophes du Bois de Lanvaux et leurs abords, Lande tourbeuse des Bélans en St-Guyomard, Tourbière, étang et bois du Grand Gournava, et la tourbière la plus remarquable de la zone : la tourbière de Sérent - Kerfontaine). Plusieurs autres sites tourbeux ou de landes humides

mériteraient probablement aussi une désignation en ZNIEFF de type I, dans le but qu'ils soient mieux pris en compte et respectés, en particulier par les gestionnaires forestiers (Pierre Branlante en Pleucadeuc, Beau-Soleil en Le Cours, etc.).

Les milieux aquatiques sont représentés par des eaux dormantes en mares et petits étangs oligotrophes à mésotrophes, souvent en contexte forestier, le plus important de la zone étant l'Étang du Grand Gournava déjà cité ; ainsi que les rivières à végétation flottante à renoncules (l'Arz, la Claie, le Tarun et leurs courts affluents irrigant la zone. Quelques plantes rares mais surtout diverses catégories animales inféodées à ces habitats : loutre, poissons et invertébrés (odonates) font de ces milieux des éléments importants de la ZNIEFF.

Espèces : Au moins 110 taxons ont valeur d'espèces déterminantes pour cette ZNIEFF de type II et les ZNIEFF de type I qu'elle contient, elles figurent à la liste 2a. La liste 2 c « autres espèces » présente une partie substantielle de l'avifaune présente dans le secteur des Landes de Lanvaux.

- Flore remarquable : plus de 30 plantes vasculaires sont déterminantes, parmi lesquelles 4 ptéridophytes tous protégés et rares en Bretagne ou dans le Morbihan, dont l'unique station actuellement connue dans le Morbihan du lycopode inondé (Lycopodiella inundata), et 2 puits portant des frondes de la fougère d'intérêt communautaire trichomanès élégant (Trichomanes speciosum) dans la Vallée de l'Arz en Pluherlin et St-Jacut-les-Pins. Figurent également quelques plantes à fleurs aquatiques de milieux oligo-mésotrophes dont le flûteau nageant (Luronium natans) protégé et d'intérêt communautaire (l'Arz), une douzaine de plantes issues des milieux tourbeux dont plusieurs stations du rare rhynchospore brun (Rhynchospora fusca), quelques plantes peu communes des milieux boisés, de lisières, et des plantes de landes et pelouses sèches, telles que les rares potentille des montagnes (Potentilla montana), astérocarpe (Sesamoides purpurascens) et hélianthème en ombelle (Halimium umbellatum)

plantes atlantiques-méditerranéennes situées en limite Nord-Ouest de leur répartition bretonne et présente dans l'Est de la ZNIEFF (St-Gravé, Malansac, St-Jacut, Pluherlin).

- Faune remarquable : Mammifères : la Loutre d'Europe (Lutra lutra) espèce protégée et d'intérêt communautaire, est bien présente sur la Claie et l'Arz. Le gisement ardoisier de Rochefort-en-Terre comporte encore des galeries souterraines offrant des conditions favorables à l'hivernage des chauves-souris (voir ZNIEFF n° 183 pour plus de précisions), les Landes de Lanvaux apparaissent comme un territoire intéressant pour le Grand murin (Myotis myotis) en particulier. Oiseaux : une dizaine d'oiseaux déterminants sont recensés sur la zone, en particulier des espèces assez inféodées aux habitats de landes, comme la Fauvette pitchou (Sylvia undata) ou l'Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus) dont les effectifs nicheurs doivent être assez conséquents (source n° 65). Poissons : le Saumon atlantique (Salmo salar) fraye dans le Tarun et également dans l'Arz où il se reproduit jusqu'à Rochefort-en-Terre (source n° 15), la Lamproie marine (Petromyzon marinus) très localisée de nos jours en France et en Bretagne se reproduit dans la Claie et plus encore dans l'Arz.

Invertébrés : une quarantaine d'arthropodes parmi les groupes indicateurs les plus fréquemment étudiés (odonates, orthoptères, lépidoptères et araignées principalement) sont proposés comme déterminants. Parmi ceux à la valeur patrimoniale la plus élevée et qui présentent d'assez fortes populations dans la zone, il faut mentionner les libellules protégées : la Cordulie à corps mince (Oxygastra curtisi) présente sur la Claie et l'Arz, et l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) dans les petits cours d'eau ou fossés issus d'espaces tourbeux ou oligotrophes. L'Escargot de Quimper (Elona quimperiana) protégé et d'intérêt communautaire, atteint la limite orientale de son aire de répartition dans les landes de Lanvaux, à la hauteur du Bois de St-Bily en Trédion (source n° 2).

Cette ZNIEFF de type II des Landes de Lanvaux comprend complètement le site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz, dont il serait bon que le périmètre effectif de conservation des habitats et des espèces puisse tenir compte des données évoquées dans cette présente fiche (localisation des puits à Trichomanes speciosum, prise en compte de la totalité des éléments biologiques patrimoniaux de la rivière l'Arz, et du périmètre de la ZNIEFF de type I « Coteaux de Rochefort-en-terre de Pluherlin à Saint-Jacut-les-Pins ».

A cette échelle, la ZNIEFF de type II de Lanvaux ne peut servir dans les opérations d'aménagement que de document d'alerte. Il convient donc ensuite de se renseigner plus avant sur la localisation plus précise des habitats et des espèces présents dans les environs du projet, et de réaliser une étude d'incidence large

et complète sur les répercussions possibles d'un aménagement sur l'ensemble de ce patrimoine naturel, puis en tenir compte.

Les Landes de Lanvaux restent menacées par la sylviculture et l'agriculture modernes, le développement des infrastructures et l'urbanisation. Un gros effort d'information doit encore notamment être réalisé auprès des propriétaires forestiers.

esp det manquante:

formica picea

hyposinga sanguinea

zelotes praeficus

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme
- Espace Classé Boisé
- Site classé selon la loi de 1930
- Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Collectivité territoriale
- Domaine privé d'une collectivité territoriale
- Domaine communal
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Ecologique - Faunistique - Poissons - Amphibiens - Reptiles - Oiseaux - Mammifères - Autre Faune (préciser) - Insectes - Floristique - Bryophytes - Ptéridophytes - Phanérogames - Champignons	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction	- Paysager - Géomorphologique - Archéologique - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Cette ZNIEFF de type II recouvre le territoire des Landes de Lanvaux dans son acception large au plan géomorphologique (voir rubrique 13 ci-dessous), mais sans prendre les forêts domaniales situées à l'extrémité Ouest qui font chacune l'objet d'autres ZNIEFF de type II, ni l'extrémité Est encadrée par les basses vallées de l'Oust et de l'Arz plus écologiquement rattachées aux marais de Redon.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Transport d'énergie	Intérieur	Indéterminé	Réel
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Dépots de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Infrastructures et équipements agricoles	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Taille, élagage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Incendies	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Acidification	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Lichens - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Autres Fonges	- Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Basidiomycètes		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24 *Eaux courantes*				
	41 *Forêts caducifoliées*			8	
	31.2 *Landes sèches*			28	
	62.3 *Dalles rocheuses*			2	
	62.2 *Végétation des falaises continentales siliceuses*			1	
	35.2 *Pelouses siliceuses ouvertes médio-européennes*			5	
	31.2 *Landes sèches*			40	
	37.7 *Lisières humides à grandes herbes*			1	
	51.1 *Tourbières hautes à peu près naturelles*			16	
	44.A *Forêts marécageuses de Bouleaux et de Conifères*			2	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			25	
	37.3 Prairies humides oligotrophes			6	
	44.93 Bois marécageux de Bouleaux et de piment royal			3	
	31.2 Landes sèches			9	
	31.1 Landes humides			18	
	83.31 Plantations de conifères			23	
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			1	
	22.12 Eaux mésotrophes			6	
	22.431 Tapis flottant de végétaux à grandes feuilles			5	
	31.1 Landes humides			7	
	41.5 Chênaies acidiphiles			19	
	51.1 Tourbières hautes à peu près naturelles			2	
	31.1 Landes humides			9	
	31.2 Landes sèches			23	
	37.3 Prairies humides oligotrophes			6	
	51.1 Tourbières hautes à peu près naturelles			10	
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	37.7 Lisières humides à grandes herbes			1	
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			1	
	22.1 Eaux douces				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24.1 Lits des rivières				
	31 Landes et fruticées			6	
	37 Prairies humides et mégaphorbiaies			3	
	83.3 Plantations			13	
	22.313 Gazons des bordures d'étangs acides en eaux peu profondes			2	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.2 Prairies humides eutrophes				
	41.5 Chênaies acidiphiles				
	82 Cultures				
	22.31 Communautés amphibies pérennes septentrionales				
	24.12 Zone à Truites				
	37.2 Prairies humides eutrophes				
	37.3 Prairies humides oligotrophes				
	38 Prairies mésophiles				
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			2	
	81.2 Prairies humides améliorées				
	22.31 Communautés amphibies pérennes septentrionales				
	24.12 Zone à Truites				
	31.8 Fourrés			10	
	41.B Bois de Bouleaux			3	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			3	
	24.13 Zone à Ombres				
	44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves				
	53.1 Roselières				
	53.2 Communautés à grandes Laîches				
	53.4 Bordures à Calamagrostis des eaux courantes				
	22.3 Communautés amphibies				
	22.4 Végétations aquatiques				
	35 Pelouses silicicoles sèches				
	38 Prairies mésophiles			1	
	44 Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides			1	
	51 Tourbières hautes				
	53 Végétation de ceinture des bords des eaux				
	62.2 Végétation des falaises continentales siliceuses				
	84.4 Bocages				
	86.1 Villes			1	
	86.6 Sites archéologiques				
	87 Terrains en friche et terrains vagues				
	22.11 Eaux oligotrophes pauvres en calcaire			12	
	31.8 Fourrés			5	
	41.B Bois de Bouleaux			3	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			3	
	31.8 Fourrés			20	
	38 Prairies mésophiles			6	
	24.12 Zone à Truites				
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées				
	37.2 Prairies humides eutrophes				
	44.1 Formations riveraines de Saules				
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens				
	22.1 Eaux douces				
	24.12 Zone à Truites				
	31.8 Fourrés			6	
	37.2 Prairies humides eutrophes				
	38 Prairies mésophiles			2	
	86.41 Carrières			2	
	87 Terrains en friche et terrains vagues			1	
	83.31 Plantations de conifères			35	
	31.8 Fourrés			4	
	83.31 Plantations de conifères			25	
	41.5 Chênaies acidiphiles			15	
	81.1 Prairies sèches améliorées				
	83.31 Plantations de conifères			25	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	81 Prairies améliorées			20	
	82 Cultures			30	
	83 Vergers, bosquets et plantations d'arbres			10	
	86.2 Villages			1	
	41.5 Chênaies acidiphiles			20	
	41.5 Chênaies acidiphiles			25	
	41.5 Chênaies acidiphiles				
	82 Cultures				
	82 Cultures				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 Villages				
	84.4 Bocages				
	81.1 Prairies sèches améliorées				
	38 Prairies mésophiles				
	83.321 Plantations de Peupliers				
	22.1 Eaux douces				
	83.31 Plantations de conifères				
	81 Prairies améliorées				
	82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée				
	86.2 Villages				
	82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée				
	81.1 Prairies sèches améliorées				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 *Villages*				
	86.1 *Villes*				
	82.2 *Cultures avec marges de végétation spontanée*				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	281	*Hyla arborea (Linnaeus, 1758)*	*Rainette verte*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2002 - 2007
	310	*Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838*	*Grenouille agile*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				
Arachnides	1747	*Clubiona genevensis L. Koch, 1866*		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	1304	*Dipoena tristis (Hahn)*		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	457292	*Hybocoptus corrugis (O. Pickard-Cambridge, 1875)*		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	1568	*Hyposinga heri*		Reproduction indéterminée					
	1614	*Misumenops tricuspidatus (Fabricius, 1775)*	*Thomise à trois tâches*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	233941	*Philodromus collinus C.L. Koch, 1835*		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	2039	*Sitticus caricis (Westring, 1861)*		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
Basidiomycètes	36001	*Galerina luteofulva P.D. Orton*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	31105	*Mycena adonis (Bull. : Fr.) S.F. Gray*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				2002
Bryophytes	6734	*Sphagnum compactum Lam. & DC.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6760	*Sphagnum magellanicum Brid.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
Coléoptères	12336	*Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758*	*Grand Capricorne (Le)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : DAVID J.				1998
	10502	*Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)*	*Cerf-volant (mâle), Biche (femelle), Lucane*	Reproduction indéterminée	Informateur : DAVID Jean				1996
	12527	*Plateumaris discolor (Panzer, 1795)*		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2001
Lépidoptères	249501	*Anarta myrtilli (Linnaeus, 1761)*	*Noctuelle de la Myrtille (La)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	249406	*Apamea ophiogramma (Esper, 1794)*	*Noctuelle ophiogramme (La)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	53661	*Coenonympha arcania (Linnaeus, 1760)*	*Céphale (Le), Arcanie (L')*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	248639	*Eupithecia nanata (Hübner, 1813)*	*Eupithécie naine (L')*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	53312	*Heteropterus morpheus (Pallas, 1771)*	*Miroir (Le), Stérope (Le)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	249258	*Lycophotia porphyrea (Denis & Schiffermüller, 1775)*	*Noctuelle porphyre (La)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	249838	*Nola chlamitulalis (Hübner, 1813)*	*Nole de l'Euphraise (La)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	54782	*Odonestis pruni (Linnaeus, 1758)*	*Feuille-Morte du Prunier (La)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	248973	*Pachycnemia hippocastanaria (Hübner, 1799)*	*Callunaire (La), Pachycnémie des Callunes (La)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	249664	*Protodeltote pygarga (Hufnagel, 1766)*		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
	249113	*Thumatha senex (Hübner, 1808)*	*Nudarie vieille (La)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2004
Mammifères	60345	*Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	*Barbastelle d'Europe, Barbastelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	*Lièvre d'Europe*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2002 - 2007
	60630	*Lutra lutra (Linnaeus, 1758)*	*Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				1999
	60731	*Mustela putorius Linnaeus, 1758*	*Putois d'Europe, Furet*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : DAVID J.				1999
	79301	*Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)*	*Murin de Bechstein*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	60400	*Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)*	*Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	60418	*Myotis myotis (Borkhausen, 1797)*	*Grand Murin*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	60383	*Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)*	*Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60408	*Myotis nattereri (Kuhl, 1817)*	*Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	*Noctule commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	60518	*Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)*	*Oreillard roux, Oreillard septentrional*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	60295	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	*Grand rhinolophe*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	60313	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	*Petit rhinolophe*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	*Écureuil roux*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2002 - 2007
Mollusques	163461	*Elona quimperiana (Blainville, 1821)*	*Escargot de Quimper*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DAVID Jean				1996 - 2007
	61741	*Hygromia limbata (Draparnaud, 1805)*	*Hélice des ruisseaux*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1996
	61782	*Ponentina subvirescens (Bellamy, 1839)*	*Veloutée verdâtre*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				1996
Odonates	65412	*Boyeria irene (Boyer de Fonscolombe, 1838)*	*Aeschne paisible (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : DAVID Jean				1996
	65169	*Ceriagrion tenellum (de Villers, 1789)*	*Agrion délicat*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2003
	65133	*Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)*	*Agrion de Mercure*	Reproduction indéterminée	Informateur : DAVID Jean				1996

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65131	*Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)*	*Agrion mignon (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : DAVID Jean				1996
	199694	*Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)*	*Cordulégastre annelé (Le)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2001
	65214	*Lestes dryas Kirby, 1890*	*Leste des bois, Leste dryade*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2001
	65249	*Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)*	*Gomphe à forceps (Le), Gomphe à pinces (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : DAVID Jean				1996
	65254	*Onychogomphus uncatus (Charpentier, 1840)*	*Gomphe à crochets (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : DAVID Jean				1999
	65381	*Oxygastra curtisii (Dale, 1834)*	*Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : DAVID Jean				1996 - 2001
	65393	*Somatochlora metallica (Vander Linden, 1825)*	*Cordulie métallique (La)*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2001
	65192	*Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)*	*Leste brun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2006
Oiseaux	3540	*Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758*	*Engoulevent d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.		200		2007
	2881	*Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)*	*Busard Saint-Martin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	2887	*Circus pygargus (Linnaeus, 1758)*	*Busard cendré*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				1996
	3619	*Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)*	*Pic mar*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				1996 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	*Pic noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				1996 - 2007
	2679	*Falco subbuteo Linnaeus, 1758*	*Faucon hobereau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				2007
	3670	*Lullula arborea (Linnaeus, 1758)*	*Alouette lulu*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	*Bondrée apivore*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : DAVID J.				1996
	4221	*Sylvia undata (Boddaert, 1783)*	*Fauvette pitchou*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.	Fort			1996
Orthoptères	65878	*Conocephalus dorsalis (Latreille, 1804)*	*Conocéphale des Roseaux*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2001
	65649	*Ephippiger ephippiger (auct. non Fiebig, 1784)*	*Ephippigère des vignes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2005
	65718	*Metrioptera brachyptera (Linnaeus, 1761)*	*Decticelle des bruyères*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2001
	65613	*Phaneroptera falcata (Poda, 1761)*	*Phanéroptère commun, Phanéroptère porte-faux, Phanéroptère en faulx, Phanéroptère en faux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2005
	65934	*Pteronemobius heydenii (Fischer, 1853)*	*Grillon des marais*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65882	*Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)*	*Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2007
	65487	*Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)*	*Criquet ensanglanté, Œdipode ensanglantée*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				1985
Phanérogames	84340	*Asphodelus arrondeaui J.Lloyd, 1876*	*Asphodèle d'Arrondeau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				2005
	92282	*Convallaria majalis L., 1753*	*Muguet, Clochette des bois*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				1996 - 2001
	94628	*Deschampsia flexuosa (L.) Trin., 1836*	*Foin tortueux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel	Faible			1999
	94638	*Deschampsia setacea (Huds.) Hack., 1880*	*Canche des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel	Faible			1997
	95438	*Drosera intermedia Hayne, 1798*	*Rossolis intermédiaire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel	Fort			1996 - 2007
	95442	*Drosera rotundifolia L., 1753*	*Rossolis à feuilles rondes*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel	Moyen			1996 - 2007
	95858	*Elatine hexandra (Lapierre) DC., 1808*	*Élatine à six étamines*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MAUGUIN Paul & ILIOU Bernard				2003
	96447	*Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769*	*Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José	Faible			2007
	99488	*Galium odoratum (L.) Scop., 1771*	*Aspérule odorante, Belle-étoile, Gaillet odorant*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : RIVIERE G.,				2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99922	*Gentiana pneumonanthe L., 1753*	*Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				1998 - 2003
	100728	*Halimium umbellatum (L.) Spach, 1836*	*Hélianthème à bouquets, Hélianthème en ombelle*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				1993 - 2007
	103027	*Hottonia palustris L., 1753*	*Hottonie des marais, Millefeuille aquatique*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				1997
	104397	*Juniperus communis L., 1753*	*Genévrier commun, Peteron*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sourget Gérard				2005
	106419	*Littorella uniflora (L.) Asch., 1864*	*Littorelle à une fleur, Littorelle des étangs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				1995
	106807	*Luronium natans (L.) Raf., 1840*	*Flûteau nageant, Alisma nageant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				1996 - 2006
	108345	*Menyanthes trifoliata L., 1753*	*Trèfle d'eau, Ményanthe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sourget Gérard				2005
	109130	*Myrica gale L., 1753*	*Piment royal, Bois-sent-bon, Piment aquatique*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel	Fort			1996 - 2007
	109372	*Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762*	*Narthécie des marais, Ossifrage, Brise-os*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel	Moyen			1996 - 2007
	111012	*Orchis ustulata L., 1753*	*Orchis brûlé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FORTUNE Claudine & PALLARD Catherine				2007
	113626	*Pinguicula lusitanica L., 1753*	*Grassette du Portugal*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				1996 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115560	*Potentilla montana Brot., 1804*	*Potentille des montagnes, Potentille brillante*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				
	115587	*Potentilla palustris (L.) Scop., 1771*	*Potentille des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				1997
	116192	*Pseudarrhenatherum longifolium (Thore) Rouy, 1922*	*Fausse-arrhénathère à longues feuilles, Avoine de Thore*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				1997
	117731	*Rhynchospora alba (L.) Vahl, 1805*	*Rhynchospore blanc, Rhynchospore blanche*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2001 - 2007
	117732	*Rhynchospora fusca (L.) W.T.Aiton, 1810*	*Rhynchospore brun, Rhynchospore fauve*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel	Moyen			1997 - 2007
	140763	*Scirpus cespitosus subsp. germanicus (Palla) Brodd., 1912*	*Scirpe cespiteux, Souchet d'Allemagne*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José	Moyen			2001 - 2007
	122326	*Selinum broteri Hoffmanns. & Link, 1824*	*Sélin de Brotero*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel	Faible			2004
	122988	*Sesamoides purpurascens (L.) G.López, 1986*	*Astérocarpe blanchâtre, Faux sésame, Astérocarpe pourpré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel	Faible			1993 - 2007
Poissons	66832	*Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)*	*Anguille d'Europe, Anguille européenne*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	66333	*Lampetra planeri (Bloch, 1784)*	*Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européene*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : DAVID J.				1996
	66315	*Petromyzon marinus Linnaeus, 1758*	*Lamproie marine*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				1999
	67765	*Salmo salar Linnaeus, 1758*	*Saumon de l'Atlantique, Saumon atlantique*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : DAVID J.				1996
	67778	*Salmo trutta fario Linnaeus, 1758*	*Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				1999
Ptéridophytes	82783	*Anogramma leptophylla (L.) Link, 1841*	*Anogramme à feuilles minces, Grammitis*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				2000
	106993	*Lycopodiella inundata (L.) Holub, 1964*	*Lycopode des tourbières, Lycopode inondé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sourget Gérard				2002 - 2007
	113547	*Pilularia globulifera L., 1753*	*Boulette d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BLOND Cyrille				2003
	127178	*Trichomanes speciosum Willd., 1810*	*Trichomanès remarquable*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				1993 - 2007
Reptiles	79278	*Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)*	*Lézard vivipare*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Znieff				2002 - 2007

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	*Sérotine commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	60658	*Martes martes (Linnaeus, 1758)*	*Martre des pins, Martre*	Reproduction indéterminée	Bibliographie : DAVID J.				1996
	200118	*Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)*	*Murin de Daubenton*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	79303	*Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)*	*Pipistrelle de Kuhl*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	*Pipistrelle commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2001
Oiseaux	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	*Épervier d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				2007
	4342	*Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)*	*Mésange à longue queue, Orite à longue queue*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	3676	*Alauda arvensis Linnaeus, 1758*	*Alouette des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				2007
	3571	*Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)*	*Martin-pêcheur d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : DAVID Jean				2007
	1966	*Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758*	*Canard colvert*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	3726	*Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)*	*Pipit farlouse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	3723	*Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)*	*Pipit des arbres*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	3551	*Apus apus (Linnaeus, 1758)*	*Martinet noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2006 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	*Héron cendré*	Passage, migration	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007
				Reproduction indéterminée	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	*Buse variable*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4588	*Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)*	*Linotte mélodieuse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4580	*Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)*	*Verdier d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007
	3791	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	*Grimpereau des jardins*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	3420	*Columba livia Gmelin, 1789*	*Pigeon biset*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007
	3422	*Columba oenas Linnaeus, 1758*	*Pigeon colombin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	*Pigeon ramier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				2007
	4503	*Corvus corone Linnaeus, 1758*	*Corneille noire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				2006 - 2007
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	*Coucou gris*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	3703	*Delichon urbica (Linnaeus, 1758)*	*Hirondelle de fenêtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3611	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	*Pic épeiche*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4659	*Emberiza cirlus Linnaeus, 1758*	*Bruant zizi*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	*Bruant jaune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	*Rougegorge familier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	*Faucon crécerelle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				2007
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	*Pinson des arbres*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2006 - 2007
	3059	*Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)*	*Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007
	4466	*Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)*	*Geai des chênes*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4215	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	*Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2006
	3696	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	*Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	3941	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	*Bergeronnette grise*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4319	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	*Gobemouche gris*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	3760	*Parus caeruleus Linnaeus, 1758*	*Mésange bleue*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				2007
	4361	*Parus cristatus Linnaeus, 1758*	*Mésange huppée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2006
	3764	*Parus major Linnaeus, 1758*	*Mésange charbonnière*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	4351	*Parus palustris Linnaeus, 1758*	*Mésange nonnette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Urvoaz François				2006
	4525	*Passer domesticus (Linnaeus, 1758)*	*Moineau domestique*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	*Pouillot véloce*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2006
	4474	*Pica pica (Linnaeus, 1758)*	*Pie bavarde*	Reproduction indéterminée	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2006
	3603	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	*Pic vert, Pivert*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	3978	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	*Accenteur mouchet*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	*Bouvreuil pivoine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007
	4314	*Regulus ignicapillus (Temminck, 1820)*	*Roitelet à triple bandeau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4308	*Regulus regulus (Linnaeus, 1758)*	*Roitelet huppé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2006
	4053	*Saxicola torquata (Linnaeus, 1766)*	*Tarier pâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007
	2559	*Scolopax rusticola Linnaeus, 1758*	*Bécasse des bois*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Bibliographie : DAVID J.				1996
				Reproduction indéterminée	Bibliographie : DAVID J.				1996
	4571	*Serinus serinus (Linnaeus, 1766)*	*Serin cini*	Reproduction indéterminée	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007
	3774	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	*Sittelle torchepot*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007
	3429	*Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)*	*Tourterelle turque*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick				2007
	3439	*Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)*	*Tourterelle des bois*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	3518	*Strix aluco Linnaeus, 1758*	*Chouette hulotte*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4516	*Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758*	*Étourneau sansonnet*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	*Fauvette à tête noire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4254	*Sylvia borin (Boddaert, 1783)*	*Fauvette des jardins*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	977	*Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)*	*Grèbe castagneux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.				2007
	3967	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	*Troglodyte mignon*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	*Merle noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	*Grive musicienne*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François & Morin H.				2007
	4142	*Turdus viscivorus Linnaeus, 1758*	*Grive draine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Urvoaz François				2007
Phanérogames	84338	*Asphodelus albus Mill., 1768*	*Asphodèle blanc, Bâton royal*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				2007
	92501	*Cornus sanguinea L., 1753*	*Cornouiller sanguin, Sanguine*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				2007
	98334	*Festuca lemanii Bastard, 1809*	*Fétuque de Léman*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				2007
	117151	*Ranunculus paludosus Poir., 1789*	*Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerfeuil*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				2007
	118916	*Rubia peregrina L., 1753*	*Garance voyageuse, Petite garance*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				2007
	124308	*Sorbus aucuparia L., 1753*	*Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125816	*Taxus baccata L., 1753*	*If à baies*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				2007
	128345	*Vaccinium myrtillus L., 1753*	*Myrtille, Maurette*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				2007
	129639	*Viola palustris L., 1753*	*Violette des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DAVID J.				2007

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	281	*Hyla arborea (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	310	*Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Gastéropodes	163461	*Elona quimperiana (Blainville, 1821)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
Insectes	10502	*Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
	12336	*Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	65133	*Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	65381	*Oxygastra curtisii (Dale, 1834)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Mammifères	60295	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60313	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60345	*Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60383	*Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60400	*Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60408	*Myotis nattereri (Kuhl, 1817)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60418	*Myotis myotis (Borkhausen, 1797)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60518	*Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60630	*Lutra lutra (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60658	*Martes martes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	60731	*Mustela putorius Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	79301	*Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	79303	*Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	200118	*Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Oiseaux	977	*Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	1966	*Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2559	*Scolopax rusticola Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2679	*Falco subbuteo Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2881	*Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2887	*Circus pygargus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3059	*Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3420	*Columba livia Gmelin, 1789*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3422	*Columba oenas Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	3429	*Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3439	*Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3518	*Strix aluco Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3540	*Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3551	*Apus apus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3571	*Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3603	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3611	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3619	*Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3670	*Lullula arborea (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3676	*Alauda arvensis Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3696	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3723	*Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3726	*Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3764	*Parus major Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3774	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3791	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3941	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3967	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3978	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4142	*Turdus viscivorus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4215	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4221	*Sylvia undata (Boddaert, 1783)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4254	*Sylvia borin (Boddaert, 1783)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4308	*Regulus regulus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4319	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4342	*Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4525	*Passer domesticus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4571	*Serinus serinus (Linnaeus, 1766)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4580	*Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4588	*Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4659	*Emberiza cirlus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Poissons	66315	*Petromyzon marinus Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national *(lien)*
	66333	*Lampetra planeri (Bloch, 1784)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national *(lien)*
	67765	*Salmo salar Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national *(lien)*
Reptiles	79278	*Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)*	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	92282	*Convallaria majalis L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	95438	*Drosera intermedia Hayne, 1798*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	95442	*Drosera rotundifolia L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	106419	*Littorella uniflora (L.) Asch., 1864*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	106807	*Luronium natans (L.) Raf., 1840*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	128345	*Vaccinium myrtillus L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Fougères	106993	*Lycopodiella inundata (L.) Holub, 1964*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	113547	*Pilularia globulifera L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
Gymnospermes	125816	*Taxus baccata L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Mousses	6734	*Sphagnum compactum Lam. & DC.*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6760	*Sphagnum magellanicum Brid.*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
66333 *Lampetra planeri (Bloch, 1784)*		Reproduction certaine ou probable	Informateur Conseil Supérieur de la Pêche
67404 *Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)*		Reproduction certaine ou probable	Informateur Conseil Supérieur de la Pêche
67778 *Salmo trutta fario Linnaeus, 1758*		Reproduction certaine ou probable	Informateur Conseil Supérieur de la Pêche
69182 *Cottus gobio Linnaeus, 1758*		Reproduction certaine ou probable	Informateur Conseil Supérieur de la Pêche
117933 *Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821*		Reproduction certaine ou probable	Informateur Catherine REGIMBEAU

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	CBNB Brest	2008	Erica n°21, avril 2008, Bilan des découvertes intéressantes de l'année 2007
	CLEMENT B., FORGEARD F., GLOAGUEN J.C. & TOUFFET J.	1978	Contribution à l'étude de la végétation des landes de Lanvaux: les forêts et les landes, Documents phytosociologiques, N.S. II, 65-87
	COLOMBET M.	1989	Guide simplifié pour l'identification des stations et le choix des essences forestières dans les landes de Lanvaux, Centre Régional de la Propriété Forestière de Bretagne.
	DAVID J.	1996	Les landes de Lanvaux - Contribution à l'inventaire du patrimoine naturel, rapport MST Aménagement et Mise en valeur des régions 1ère année formation continue - Université de Rennes I
	DAVID J.	1997	Les landes de Lanvaux - Contribution à l'inventaire du patrimoine naturel, rapport MST Aménagement et Mise en valeur des régions 2ème année formation continue - Université de Rennes I
	DAVID J.	1998	Les landes de Lanvaux - Contribution à l'inventaire du patrimoine naturel, rapport MST "Aménagement et Mise en valeur des régions" - Université de Rennes I
	FORGEARD F. et coll.	1983	Identification et localisation des landes de France. Laboratoire d'Ecologie Végétale, Université de Rennes 1
	LE THIEC M.	1974	Contribution à l'étude des landes de Lanvaux: rôle de l'action de l'homme sur leur état actuel et perspective d'avenir. Mémoire de fin d'étude D.A.A. Préservation et Aménagement du milieu naturel, G.E.I.A. / ENSA Rennes & Laboratoire d'écologie végétale de l'université de Rennes I.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	MONTFORT D.	2001	Projet d'ouverture au public des anciennes ardoisières du Pont de L'Eglise: Evaluation de la sensibilité chiroptèrologique préalable à l'aménagement de la Vallée de l'Arz - Site Natura 2000 (Commune de Pluherlin - Morbihan), OUEST-Aménagement / DIREN Bretagne
	RIMASSON Ph.	1997	Analyse écologique des landes et tourbières de Pinieux. Orientations de gestion, Mémoire de thèse, Université de Rennes I, pp. 36-88
	RIVIERE G.,	2006	Observations floristiques dans le Morbihan, Synthèse des listes publiées dans ERICA de 1993 à 2005
	RIVIERE G.,	2007	Atlas de La Flore du Morbihan, Flore Vasculaire, Ed Siloë
	Znieff	1992	Znieff type II de 1ère génération N °0532/0000: "Landes de Lanvaux"
	Znieff	1999	Znieff type I de 2ème génération n °00000723 : "La Claie", 1999.
	Znieff	1999	Znieff type I de 2ème génération n °00000782: "Arz"
	Znieff	2000	Znieff type I de 2ème génération n °00000780: "Lande tourbeuse des Bélans"
	Znieff	2006	Znieff type I de 2ème génération n °00000845: "Etang oligotrophes du Bois de Lanvaux et leurs abords", 2006.
	Znieff	2007	Znieff type I de 2ème génération n °00000116: "Tourbière, étang et bois du Grand Gournava", 1985, révisée 2007.
	Znieff	2007	Znieff type I de 2ème génération n °00000164: "Tourbière de Sérent - Kerfontaine", 1985, révisée 2007.
	Znieff	2007	Znieff type I de 2ème génération n °05320001 : "Tourbière de Kerlaunay", 2007
	Znieff	2008	Znieff type I de 2ème génération n °00000183: "Coteaux de Rochefort-en-Terre de Pluherlin à St-Jacut-les-Pins", 1991, révisée 2008.
	Znieff	2008	Znieff type I de 2ème génération n °05320002 : "Vallons tourbeux du Bois de St-Bily", 2008
Informateur	BLOND Cyrille		
	BOUSSION Dominique		
	DAVID Jean		
	DAVOUST Martine		
	DURFORT José		
	FORTUNE Claudine & PALLARD Catherine		
	LE BILLAN Michel		
	MAUGUIN Paul & ILIOU Bernard		
	MONTFORT Didier		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	RIVIERE Gabriel		
	Sourget Gérard		
	Sourget Gérard		
	Urvoaz François		
	Urvoaz François & Morin H.		
	Urvoaz François & Ordureau Yannick		
	Urvoaz François & Ordureau Yannick & Hémery F.		

COTEAUX DE ROCHEFORT EN TERRE DE PLUHERLIN A SAINT-JACUT-LES-PINS (Identifiant national : 530008256)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000183)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Durfort J., .- 530008256, COTEAUX DE ROCHEFORT EN TERRE DE PLUHERLIN A SAINT-JACUT-LES-PINS. - INPN, SPN-MNHN Paris, 29P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530008256.pdf*

Région en charge de la zone : Bretagne
Rédacteur(s) :Durfort J.
Centroïde calculé : 251025°-2310397°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 14/10/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 14/10/2008
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 19/04/2016

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 6
7. ESPECES 8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 28
9. SOURCES 29

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est inclue dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : 530014743 - LANDES DE LANVAUX (Id reg. : 0532)

1.1 Localisation administrative

- Département : Morbihan
- Commune : Saint-Jacut-les-Pins (INSEE : 56221)
- Commune : Malansac (INSEE : 56123)
- Commune : Pluherlin (INSEE : 56171)

1.2 Superficie

361,89 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 23
Maximale (mètre): 93

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 530014743 - LANDES DE LANVAUX (Type 2) (Id reg. : 0532)

1.5 Commentaire général

Cet espace remarquable de landes, pelouses et rochers de schistes gréseux ou ardoisiers est situé sur la ligne de crête constituant la bordure méridionale des Landes de Lanvaux dans sa partie Est. La zone retenue s'étend de la butte proche de St-Pabu de Bragou sur Pluherlin à l'Ouest (point culminant de la zone) à la Butte des Cinq Moulins sur St-Jacut-les-Pins à l'Est. L'espace récréatif du Parc de Préhistoire est conservé dans la zone car les nombreux déblais ardoisiers constituent un habitat intéressant.

Une large partie Ouest de cette ZNIEFF de type I est incluse dans le périmètre du Site d'intérêt communautaire de la Vallée de l'Arz, et est également dans le Site classé « Site des Grées de Lanvaux » (le terme "grée" désigne une colline schisteuse). A la hauteur de "la Ville au Blanc" sur Malensac, un terrain boisé d'environ 10 hectares est propriété de la Fondation nationale pour la protection des habitats de la faune sauvage (FNPHFS).

Les habitats déterminants de la zone sont tous d'intérêt communautaire :

- les pelouses pionnières des affleurements schisteux du Massif armoricain intérieur, dans sa variante géographique du Sud-Est de la Bretagne, sous climat atlantique dans sa variante thermophile, caractérisées par l'hélianthème à gouttes (Tuberarria guttata), l'hélianthème en ombelle (Halimium umbellatum) et l'astérocarpe (Sesamoides purpurascens), ces 2 dernières plantes en limite Nord de leur répartition en Bretagne, inscrites sur la Liste rouge armoricaine, sont déterminantes pour la ZNIEFF. Ces pelouses rases et ouvertes sont dominées par la fétuque de Léman, l'orpin des anglais et une state bryo-lichénique abondante, elles sont d'une grande diversité floristique liée essentiellement à l'abondance de nombreuses herbacées annuelles. Des éléments de ces pelouses se retrouvent également sur les assez nombreux déblais ardoisiers du site.

- les landes atlantiques sèches méridionales à agrostis de Curtis, bruyère cendrée et ajoncs (d'Europe et nain), et landes subsèches à mésophiles (dans ce dernier cas plus fraîches avec la présence de la bruyère

ciliée). L'asphodèle d'Arrondeau (Asphodelus arrondeaui) plante protégée au plan national y possède de nombreuses et belles stations, d'un bout à l'autre de la ZNIEFF.

Une station d'une petite fougère annuelle méridionale, l'anogramme à feuilles minces (Anogramma leptophylla) protégée au plan régional, rare dans le Morbihan et en Bretagne, est présente sur un talus en bordure de route sur la commune de Pluherlin, cette station est incluse dans la zone.

Le gisement ardoisier de Rochefort-en-Terre comporte plusieurs veines ardoisières qui ont été exploitées, certaines comportent encore des galeries souterraines offrant des conditions favorables à l'hivernage des chauves-souris. Trois anciennes ardoisières situées sur Pluherlin (Ardoisières du Pont aux Roux, de la Croix aux Chênes, et du Pont de l'Église) possèdent un intérêt chiroptèrologique, particulièrement important pour les deux dernières. Une quinzaine d'espèces de chauves-souris sur les 21 espèces présentes en Bretagne ont été observées dans la zone, une douzaine d'espèces utilisent ces sites comme gîtes d'hiver (lieux aussi utilisés par certaines espèces lors des transits pré-parturition, et plus ponctuellement comme gîtes diurnes durant la période estivale). Pratiquement une dizaine d'espèces sont déterminantes pour la ZNIEFF, dont les six espèces figurant à l'annexe II de la Directive "Habitats" : le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, la Barbastelle, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Bechstein, et le Grand murin. La Carrière du Pont de l'Église a une importance régionale particulière pour ces 3 dernières espèces, ainsi que pour le Murin de Daubenton, en terme d'effectifs accueillis dans ces gîtes d'hiver (source n° 55).

Un escargot rare en Bretagne, l'Hygromie bordée (Hygromia limbata) a été découvert sur les crêtes schisteuses près de Rochefort-en-Terre (Monnat in David source n° 53).

Cette ZNIEFF est comprise dans la ZNIEFF de type II des Landes de Lanvaux, son nouveau périmètre pourrait être une nouvelle base de travail pour mieux prendre en compte l'unité exceptionnelle que forment les habitats d'intérêt communautaire de landes et pelouses sèches de ce secteur, lors de la mise en oeuvre du programme Natura 2000 de la Vallée de l'Arz.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels
- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme
- Site classé selon la loi de 1930
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Mare, mardelle
- Crête
- Escarpement, versant pentu
- Versant de faible pente
- Cluse

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal

- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Ecologique - Faunistique - Oiseaux - Mammifères - Autre Faune (préciser) - Floristique - Bryophytes - Ptéridophytes - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de protection du milieu physique - Role naturel de protection contre l'érosion des sols - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Zone particulière liée à la reproduction	- Paysager - Géomorphologique - Historique - Artistique - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Compte tenu de l'intérêt communautaire et la grande valeur phytosociologique des habitats de rochers, pelouses et landes sèches de ce secteur, ainsi que de la répartition de la flore remarquable présente, cette ZNIEFF, située initialement seulement en face de Rochefort-en-Terre, devait être étendue à l'ensemble des landes et rochers se trouvant sur cette crête de schistes gréseux.

Certains bois de versants bien constitués au contact, les habitations, les équipements et terres agricoles, ne sont pas inclus dans cette zone de type I, sauf pour certaines parcelles agricoles enclavées ou d'anciens moulins à vent reconvertis en habitations. Les pinèdes sur landes restent incluses.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Transport d'énergie	Intérieur	Indéterminé	Réel
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Infrastructures et équipements agricoles	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Réel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Autres aménagements forestiers, accueil du public, création de pistes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Incendies	Intérieur	Indéterminé	Réel
Acidification	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Lichens - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Autre Faunes - Bryophytes - Oiseaux - Reptiles - Ascomycètes	- Mammifères - Phanérogames - Ptéridophytes - Orthoptères	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62.3 Dalles rocheuses			2	
	31.2 Landes sèches			40	
	62.2 Végétation des falaises continentales siliceuses			1	
	35.2 Pelouses siliceuses ouvertes médio-européennes			5	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.2 Prairies humides eutrophes				
	81.1 Prairies sèches améliorées				
	41.5 Chênaies acidiphiles			15	
	87 Terrains en friche et terrains vagues			1	
	86.41 Carrières			2	
	38 Prairies mésophiles			2	
	83.31 Plantations de conifères			25	
	22.1 Eaux douces				
	24.12 Zone à Truites				
	31.8 Fourrés			6	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 Villages				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.1 *Villes*				
	82.2 *Cultures avec marges de végétation spontanée*				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	6734	*Sphagnum compactum Lam. & DC.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José	Faible			2007
Mammifères	60345	*Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	*Barbastelle d'Europe, Barbastelle*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	*Lièvre d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2002 - 2007
	79301	*Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)*	*Murin de Bechstein*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	60400	*Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)*	*Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	60418	*Myotis myotis (Borkhausen, 1797)*	*Grand Murin*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60383	*Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)*	*Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	60408	*Myotis nattereri (Kuhl, 1817)*	*Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	60518	*Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)*	*Oreillard roux, Oreillard septentrional*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	60295	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	*Grand rhinolophe*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	60313	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	*Petit rhinolophe*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	*Écureuil roux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2002 - 2007
Mollusques	61741	*Hygromia limbata (Draparnaud, 1805)*	*Hélice des ruisseaux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MONNAT Jean-Yves				1996
Oiseaux	4221	*Sylvia undata (Boddaert, 1783)*	*Fauvette pitchou*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	84340	*Asphodelus arrondeaui J.Lloyd, 1876*	*Asphodèle d'Arrondeau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José	Fort			2007
	91727	*Cistus umbellatus L., 1753*	*Hélianthème à bouquets, Hélianthème en ombelle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José	Moyen			2007
	122988	*Sesamoides purpurascens (L.) G.López, 1986*	*Astérocarpe blanchâtre, Faux sésame, Astérocarpe pourpré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José	Faible			2007
Ptéridophytes	82783	*Anogramma leptophylla (L.) Link, 1841*	*Anogramme à feuilles minces, Grammitis*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				2000

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ascomycètes	56028	*Cornicularia aculeata (Schreb.) Ach.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUILLERM Sophie				1999
Bryophytes	3892	*Archidium alternifolium (Dicks ex Hedw.) Mitt.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	5711	*Bryum alpinum Huds. ex With.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	4419	*Campylopus introflexus (Hedw.) Brid.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	4423	*Campylopus pilifer Brid.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4754	*Dicranum scoparium Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6033	*Hypnum cupressiforme Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6058	*Hypnum jutlandicum Holmen & E.Warncke*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	3859	*Pogonatum nanum (Schreb. ex Hedw.) P.Beauv.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	3865	*Polytrichum formosum Hedw.*		Reproduction certaine ou probable					2007
	3867	*Polytrichum juniperinum Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	3875	*Polytrichum piliferum Hedw.*		Reproduction certaine ou probable					2007
	5921	*Scleropodium purum (Hedw.) Limpr.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6141	*Targionia hypophylla L.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
Lichens	57665	*Cladonia arbuscula (Wallr.) Flot.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	57673	*Cladonia impexa Harm.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	57674	*Cladonia mitis Sandst.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	57831	*Cladonia subcervicornis (Vain.) Kernst.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	55965	*Cladonia uncialis (L.) Weber ex F. H. Wigg.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	57917	*Umbilicaria pustulata (L.) Hoffm.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUILLERM Sophie				1999
Mammifères	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	*Sérotine commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	60658	*Martes martes (Linnaeus, 1758)*	*Martre des pins, Martre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2002 - 2007
	200118	*Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)*	*Murin de Daubenton*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	*Noctule commune*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	79303	*Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)*	*Pipistrelle de Kuhl*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001
	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	*Pipistrelle commune*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : MONTFORT Didier				2000 - 2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60527	*Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)*	*Oreillard gris, Oreillard méridional*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : DURFORT José				2000 - 2001
Orthoptères	66157	*Chorthippus albomarginatus (De Geer, 1773)*	*Criquet marginé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2006
	66145	*Chorthippus binotatus (Charpentier, 1825)*	*Criquet des Ajoncs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2006
	66173	*Euchorthippus declivus (Brisout de Barneville, 1848)*	*Criquet des mouillères, Criquet des Bromes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2006
	65910	*Gryllus campestris Linnaeus, 1758*	*Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cricri,Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2006
	65932	*Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)*	*Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némobie forestière*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2006
	66194	*Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)*	*OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2006
	65697	*Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)*	*Decticelle grisâtre, Dectique gris*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65711	*Platycleis tessellata (Charpentier, 1825)*	*Decticelle carroyée, Dectique marqueté*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2006
Phanérogames	80591	*Agrostis capillaris L., 1753*	*Agrostide capillaire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	80605	*Agrostis curtisii Kerguélen, 1976*	*Agrostide à soie, Agrostis à soies*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	80746	*Agrostis setacea Curtis, 1787*	*Agrostide à soie, Agrostis à soies*	Reproduction certaine ou probable					
	80759	*Agrostis stolonifera L., 1753*	*Agrostide stolonifère*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	80805	*Agrostis vulgaris With., 1796*	*Agrostide capillaire*	Reproduction certaine ou probable					
	80911	*Aira praecox L., 1753*	*Canche printanière*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	82738	*Angelica sylvestris L., 1753*	*Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	82922	*Anthoxanthum odoratum L., 1753*	*Flouve odorante*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	83890	*Arnoseris minima (L.) Schweigg. & Körte, 1811*	*Arnoséris naine*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	131692	*Arrhenatherum elatius subsp. bulbosum (Willd.) Schübl. & G.Martens, 1834*	*Avoine à chapelets*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	84949	*Astrocarpa sesamoides (L.) DC., 1828*		Reproduction certaine ou probable					
	85740	*Bellis perennis L., 1753*	*Pâquerette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	85903	*Betula pendula Roth, 1788*	*Bouleau verruqueux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	85909	*Betula verrucosa Ehrh., 1790*	*Bouleau verruqueux*	Reproduction certaine ou probable					
	87501	*Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808*	*Callune, Béruée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	87849	*Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792*	*Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	88775	*Carex pilulifera L., 1753*	*Laîche à pilules*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	89200	*Carpinus betulus L., 1753*	*Charme, Charmille*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	89304	*Castanea sativa Mill., 1768*	*Chataignier, Châtaignier commun*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	90017	*Cerastium glomeratum Thuill., 1799*	*Céraiste aggloméré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	91132	*Cicendia filiformis (L.) Delarbre, 1800*	*Cicendie filiforme*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	92242	*Conopodium majus (Gouan) Loret, 1886*	*Conopode dénudé, Grand Conopode*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	92582	*Corydalis claviculata (L.) DC., 1805*	*Corydale à vrilles*	Reproduction certaine ou probable					2007
	92606	*Corylus avellana L., 1753*	*Noisetier, Avelinier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	133565	*Cuscuta epithymum subsp. epithymum (L.) L., 1774*	*Cuscute à petites fleurs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	93864	*Cynosurus echinatus L., 1753*	*Crételle hérissée, Crételle épineuse*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1977
	94164	*Cytisus scoparius (L.) Link, 1822*	*Genêt à balai, Juniesse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	94207	*Dactylis glomerata L., 1753*	*Dactyle aggloméré, Pied-de-poule*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	94402	*Danthonia decumbens (L.) DC., 1805*	*Danthonie, Sieglingie retombante*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	94959	*Digitalis purpurea L., 1753*	*Digitale pourpre, Gantelée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	96084	*Endymion non-scriptus (L.) Garcke, 1849*	*Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée*	Reproduction certaine ou probable					
	96665	*Erica ciliaris Loefl. ex L., 1753*	*Bruyère ciliée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96667	*Erica cinerea L., 1753*	*Bruyère cendrée, Bucane*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	96775	*Erigeron karvinskianus DC., 1836*	*Vergerette de Karvinski*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	97434	*Eupatorium cannabinum L., 1753*	*Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	97947	*Fagus sylvatica L., 1753*	*Hêtre, Fouteau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	98334	*Festuca lemanii Bastard, 1809*	*Fétuque de Léman*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	98664	*Filaginella uliginosa (L.) Opiz, 1854*	*Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	98689	*Filago minima (Sm.) Pers., 1807*	*Cotonnière naine, Gnaphale nain*	Reproduction certaine ou probable					
	98887	*Frangula alnus Mill., 1768*	*Bourgène*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	98921	*Fraxinus excelsior L., 1753*	*Frêne élevé, Frêne commun*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	99373	*Galium aparine L., 1753*	*Gaillet gratteron, Herbe collante*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	99437	*Galium hercynicum Weigel*	*Gaillet du Harz, Gaillet des rochers*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99529	*Galium saxatile L., 1753*	*Gaillet du Harz, Gaillet des rochers*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	99683	*Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812*	*Gaudinie fragile*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	100052	*Geranium dissectum L., 1755*	*Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	100104	*Geranium molle L., 1753*	*Géranium à feuilles molles*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	100142	*Geranium robertianum L., 1753*	*Herbe à Robert*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	100225	*Geum urbanum L., 1753*	*Benoîte commune, Herbe de saint Benoît*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	100787	*Hedera helix L., 1753*	*Lierre grimpant, Herbe de saint Jean*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	100926	*Helianthemum guttatum (L.) Mill., 1768*	*Hélianthème taché*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	102352	*Hieracium pilosella L., 1753*	*Piloselle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	102900	*Holcus lanatus L., 1753*	*Houlque laineuse, Blanchard*	Reproduction certaine ou probable					2007
	103057	*Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944*	*Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103288	*Hypericum humifusum L., 1753*	*Millepertuis couché, Petit Millepertuis*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	103292	*Hypericum linariifolium Vahl, 1790*	*Millepertuis à feuilles de lin, Millepertuis à feuilles de saule, Millepertuis à feuilles linéaires*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	103375	*Hypochaeris radicata L., 1753*	*Porcelle enracinée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	103514	*Ilex aquifolium L., 1753*	*Houx*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	103536	*Illecebrum verticillatum L., 1753*	*Illécèbre verticillé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	104022	*Jasione montana L., 1753*	*Jasione des montagnes, Herbe à midi*	Reproduction certaine ou probable					2007
	104144	*Juncus bufonius L., 1753*	*Jonc des crapauds*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	104145	*Juncus bulbosus L., 1753*	*Jonc couché, Jonc bulbeux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	104148	*Juncus capitatus Weigel, 1772*	*Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc en tête*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	104160	*Juncus conglomeratus L., 1753*	*Jonc aggloméré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105500	*Leontodon hirtus L., 1759*	*Liondent de Villars*	Reproduction certaine ou probable					
	105526	*Leontodon taraxacoides (Vill.) Mérat, 1831*	*Liondent des rochers, Léontodon des rochers*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	105817	*Leucanthemum vulgare Lam., 1779*	*Marguerite commune, Leucanthème commun*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	106201	*Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768*	*Linaire de Pélissier*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1977
	106451	*Logfia minima (Sm.) Dumort., 1827*	*Cotonnière naine, Gnaphale nain*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	106581	*Lonicera periclymenum L., 1753*	*Chèvrefeuille des bois, Cranquillier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	108351	*Mercurialis annua L., 1753*	*Mercuriale annuelle, Vignette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	108477	*Mibora minima (L.) Desv., 1818*	*Mibora naine, Famine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIVIERE Gabriel				2005
	108519	*Micropyrum tenellum (L.) Link, 1844*	*Catapode des graviers*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	108718	*Molinia caerulea (L.) Moench, 1794*	*Molinie bleue*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	109019	*Myosotis discolor Pers., 1797*	*Myosotis bicolore, Myosotis changeant*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109110	*Myosotis versicolor (Pers.) Sm., 1813*	*Myosotis bicolore, Myosotis changeant*	Reproduction certaine ou probable					
	109348	*Nardurus halleri (Viv.) Fiori & Paol., 1896*	*Catapode des graviers*	Reproduction certaine ou probable					
	109366	*Nardus stricta L., 1753*	*Nard raide, Poil-de-bouc*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	109864	*Oenanthe crocata L., 1753*	*Oenanthe safranée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	111419	*Ornithopus perpusillus L., 1753*	*Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	112601	*Pedicularis sylvatica L., 1753*	*Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux*	Reproduction certaine ou probable					2007
	113689	*Pinus pinaster Aiton, 1789*	*Pin maritime, Pin mésogéen*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUILLERM Sophie				1999
	113703	*Pinus sylvestris L., 1753*	*Pin sylvestre*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	113842	*Plantago coronopus L., 1753*	*Plantain Corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	113893	*Plantago lanceolata L., 1753*	*Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures*	Reproduction certaine ou probable					2007
	113904	*Plantago major L., 1753*	*Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114114	*Poa annua L., 1753*	*Pâturin annuel*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	114589	*Polygala serpyllifolia Hose, 1797*	*Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	115110	*Populus alba L., 1753*	*Peuplier blanc*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	115156	*Populus tremula L., 1753*	*Peuplier Tremble*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	115470	*Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797*	*Potentille tormentille*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	116054	*Prunus cerasus L., 1753*	*Cerisier acide, Griottier*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	116712	*Quercus lanuginosa (Lam.) Thuill., 1799*	*Chêne pubescent*	Reproduction certaine ou probable					
	116742	*Quercus pedunculata Ehrh. ex Hoffm., 1791*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction certaine ou probable					
	116744	*Quercus petraea Liebl., 1784*	*Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	116751	*Quercus pubescens Willd., 1805*	*Chêne pubescent*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	116759	*Quercus robur L., 1753*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116768	*Quercus sessiliflora Salisb., 1796*	*Chêne à trochets*	Reproduction certaine ou probable					
	116870	*Radiola linoides Roth, 1788*	*Radiole faux-lin, Radiole, Faux lin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	117201	*Ranunculus repens L., 1753*	*Renoncule rampante*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	117221	*Ranunculus sardous Crantz, 1763*	*Renoncule sarde, Sardonie*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	119097	*Rubus fruticosus L., 1753*	*Ronce de Bertram, Ronce commune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	119418	*Rumex acetosa L., 1753*	*Oseille des prés, Rumex oseille*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	119419	*Rumex acetosella L., 1753*	*Petite oseille, Oseille des brebis*	Reproduction certaine ou probable					2007
	120867	*Sarothamnus scoparius (L.) Wimm. ex W.D.J.Koch, 1837*	*Genêt à balai, Juniesse*	Reproduction certaine ou probable					
	121960	*Scorzonera humilis L., 1753*	*Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	122115	*Sedum anglicum Huds., 1778*	*Orpin anglais, Orpin d'Angleterre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	122726	*Senecio sylvaticus L., 1753*	*Séneçon des bois, Séneçon des forêts*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	123568	*Silene nutans L., 1753*	*Silène nutans, Silène penché*	Reproduction certaine ou probable					2007
	124346	*Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763*	*Alisier des bois, Alisier torminal, Alouchier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				1999
	125014	*Stellaria media (L.) Vill., 1789*	*Mouron des oiseaux, Morgeline*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	125831	*Teesdalia nudicaulis (L.) R.Br., 1812*	*Téesdalie à tige nue*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	126035	*Teucrium scorodonia L., 1753*	*Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine*	Reproduction certaine ou probable					2007
	127294	*Trifolium dubium Sibth., 1794*	*Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	128114	*Ulex europaeus L., 1753*	*Ajonc d'Europe, Bois jonc, Jonc marin, Vigneau , Landier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	128123	*Ulex minor Roth, 1797*	*Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	128214	*Umbilicus pendulinus DC., 1805*	*Nombril de vénus, Oreille-d'abbé*	Reproduction certaine ou probable					
	128215	*Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy, 1948*	*Nombril de vénus, Oreille-d'abbé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	129602	*Viola lactea Sm., 1798*	*Violette blanchâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	129723	*Viola tricolor L., 1753*	*Pensée sauvage, Pensée tricolore*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	129997	*Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821*	*Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUILLERM Sophie				1999
Ptéridophytes	84458	*Asplenium adiantum-nigrum L., 1753*	*Capillaire noir, Doradille noir*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1981
	131829	*Asplenium obovatum subsp. billotii (F.W.Schultz) O.Bolòs, Vigo, Massales & Ninot, 1990*	*Asplénium lancéolé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	95558	*Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959*	*Dryoptéris des chartreux , Fougère spinuleuse*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1999
	95563	*Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848*	*Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	95567	*Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834*	*Fougère mâle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	114972	*Polypodium interjectum Shivas, 1961*	*Polypode intermédiaire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	159792	*Polystichum spinulosum*		Reproduction indéterminée					
	116265	*Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879*	*Fougère aigle, Porte-aigle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				
Reptiles	77619	*Lacerta bilineata Daudin, 1802*	*Lézard à deux raies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2002 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	77756	*Podarcis muralis (Laurenti, 1768)*	*Lézard des murailles*	Reproduction indéterminée	Informateur : Sourget Gérard				2002 - 2007

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	60295	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60313	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60345	*Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60383	*Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60400	*Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60408	*Myotis nattereri (Kuhl, 1817)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60418	*Myotis myotis (Borkhausen, 1797)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60518	*Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60527	*Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	60658	*Martes martes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	79301	*Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	79303	*Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	200118	*Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Oiseaux	4221	*Sylvia undata (Boddaert, 1783)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Reptiles	77619	*Lacerta bilineata Daudin, 1802*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	77756	*Podarcis muralis (Laurenti, 1768)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Lichens	57665	*Cladonia arbuscula (Wallr.) Flot.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
Angiospermes	103057	*Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	103514	*Ilex aquifolium L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Mousses	6734	*Sphagnum compactum Lam. & DC.*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	CLEMENT B., TOUFFET J.	1977	Les pelouses xérophiles autour de quelques affleurements schisteux en Bretagne intérieure - Colloque phytosocio. LILLE VI - 177-189
	DAVID J.	1996	Les landes de Lanvaux - Contribution à l'inventaire du patrimoine naturel, rapport MST Aménagement et Mise en valeur des régions 1ère année formation continue - Université de Rennes I
	GUILLERM Sophie	1999	Etude de la végétation des landes de St-Jacut-Les-Pins et mise en évidence des intérêts patrimoniaux de la Butte des Cinq Moulins, Stage Maîtrise Biologie des Populations et des Ecosystèmes Université de Rennes 1 / Mairie de St-Jacut-Les-Pins - ODEM
	MONTFORT D.	2001	Projet d'ouverture au public des anciennes ardoisières du Pont de L'Eglise: Evaluation de la sensibilité chiroptèrologique préalable à l'aménagement de la Vallée de l'Arz - Site Natura 2000 (Commune de Pluherlin - Morbihan), OUEST-Aménagement / DIREN Bretagne
	Znieff	1981	Znieff 1ère génération n° 0000 / 0183, "Coteaux de Rochefort-en-Terre"
Informateur	DURFORT José		
	DURFORT José		
	GUILLERM Sophie		
	MONNAT Jean-Yves		
	MONTFORT Didier		
	RIVIERE Gabriel		
	Sourget Gérard		
	Sourget Gérard		

Notice technique TRAC

TRAC
Séparation de phase intégrée au bâtiment

NOTICE TECHNIQUE

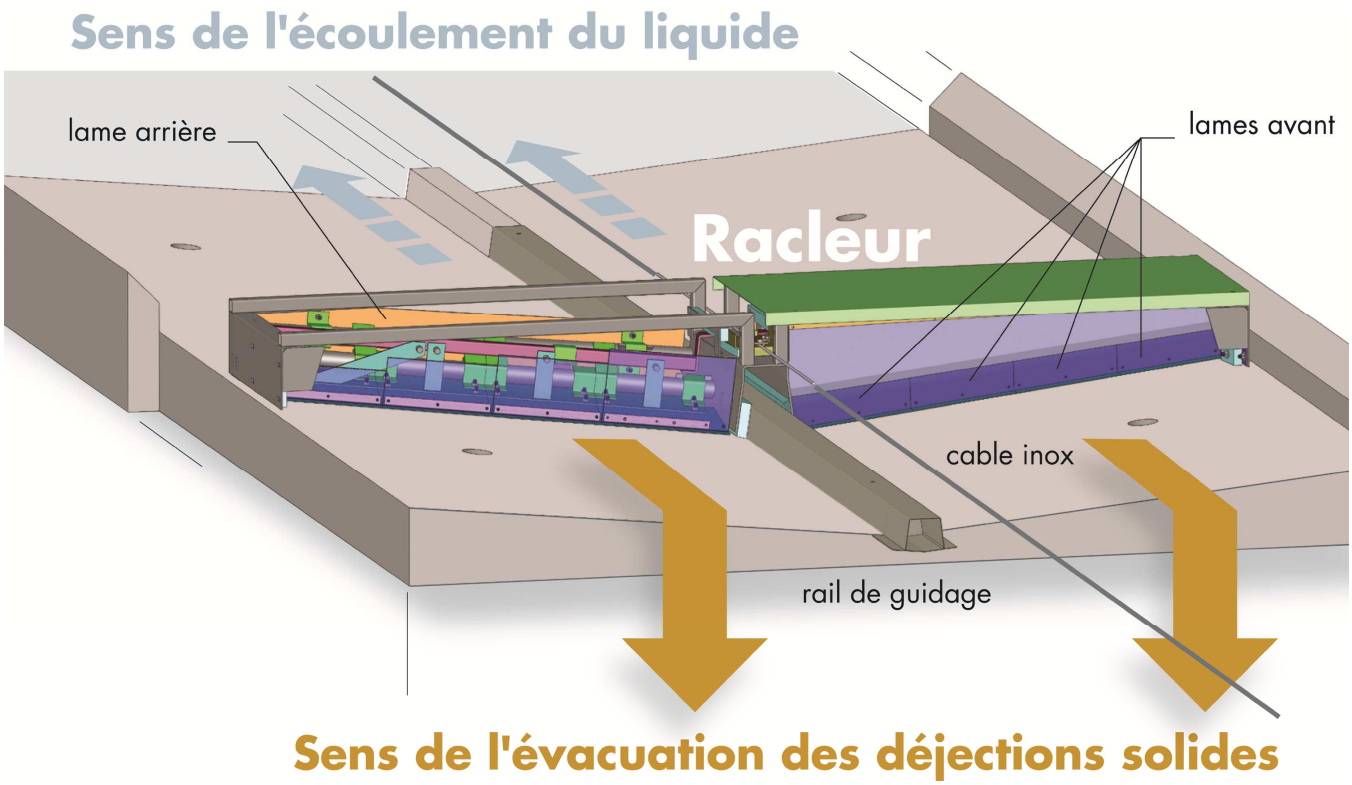

Lamballe le 27 février 2017

TABLE DES MATIERES

1 CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE AVEC « RACLAGE EN V » 3
1.1 Principe de fonctionnement 3
1.2 Description de l'équipement 4
2 Intérêts du système de raclage en V 5
2.1 Amélioration du statut sanitaire et du bien être animal 5
2.2 Réduction des émissions de gaz à la sortie du bâtiment 5
2.3 Amélioration de la gestion des déjections 6
3 Application au cas de l'EARL du CLOTORIO 7

1 CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE AVEC « RACLAGE EN V »

1.1 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

L'EARL du CLOTORIO a fait le choix de s'orienter vers une technique de séparation du lisier produit, adaptée au contexte environnemental de cette exploitation.

L'exploitant a donc choisi de traiter 100% du lisier produit, par la mise en place de « racleur en V » dans la nouvelle porcherie.

Au terme de trois années de recherche, COOPERL a mis au point le procédé TRAC, dont le principe est de séparer le liquide du solide le plus rapidement possible en utilisant la gravité.

Il a été démontré, notamment par les expérimentations de la station de Guernevez (Chambre d'agriculture de Bretagne) que cette technologie cumule trois grands avantages environnementaux :

- *Abattement de l'azote et surtout du phosphore par séparation de phase solide / liquide sous les bâtiments*
- *Amélioration des conditions d'élevage avec une meilleure ambiance dans les salles pour le confort des animaux et des hommes.*
- *Diminution significative des émissions d'ammoniac.*

Concrètement pour l'EARL du CLOTORIO, cet équipement permet de tendre vers l'équilibre de la fertilisation en exportant l'excédent dans une filière de revalorisation et de répondre aux exigences sanitaires et aux enjeux liées au bien être par l'amélioration des conditions de vie.

Les **performances sont connues** à travers l'expérimentation menée par les Chambres d'Agriculture et l'INRA (« Incidence de la mise en place d'un système de raclage en « V » en préfosse dans une porcherie d'engraissement sur caillebotis intégral sur les performances zootechniques et les émissions d'ammoniac et de protoxyde d'azote. » Brigitte LANDRAIN, Yannick RAMONET, Jean-Pierre QUILLIEN, Paul ROBIN – Journées de la Recherche Porcine 2009).

Les résultats obtenus sont encourageants sur le plan sanitaire et environnemental :

⇒ amélioration du statut sanitaire et du bien être animal : l'élimination permanente des déjections sous les animaux va réduire la pression sanitaire sur l'élevage, en limitant le développement des virus, bactéries et parasites dans la zone de vie des animaux. L'intérêt de ce bâtiment réside également dans l'amélioration des conditions d'élevage. En effet, l'absence des déjections sous les animaux permet de réduire les dégagements d'ammoniac et donc d'améliorer l'ambiance au sein du bâtiment et les conditions d'accueil des hommes et des animaux. L'évacuation régulière des déjections, associée à une séparation de phase précoce, réduit les émissions d'ammoniac de 54% comparé à un stockage de lisier en préfosse. Pour le protoxyde d'azote, la diminution est de 49%. Par ailleurs, on observe une diminution des émissions d'odeur.

⇒ amélioration de la gestion des déjections : la phase solide représente en moyenne 24% de la masse totale des rejets et contient environ 88% du phosphore et 57% de l'azote. Après transformation via la filière COOPERL ARC ATLANTIQUE FERTIVAL, ce produit organique est exporté ou inclus dans le process de méthanisation de COOPERL ARC ATLANTIQUE

La phase liquide contient 43% de l'azote et 12% du phosphore. Comparé à du lisier brut, ce liquide présente plusieurs intérêts : diminution significative des volumes à gérer, azote essentiellement sous forme ammoniacale, permettant ainsi une minéralisation plus rapide de l'azote et une gestion des besoins des cultures facilitée, faible teneur en phosphore.

1.2 DESCRIPTION DE L'EQUIPEMENT

Le système de raclage en « V » présente un sol sous les caillebotis constitué de deux pentes opposées.

Deux dalles sont disposées en pente dans le sens longitudinal, à 50 cm sous le caillebotis. Un caniveau de collecte placé de part et d'autre du socle central permet l'évacuation des liquides vers l'extérieur du bâtiment. La phase liquide est continuellement évacuée par gravité.

Comme le montre le schéma ci-dessous, le liquide s'écoule dans un sens, le solide est remonté à contre-sens par un racleur et le tout est réalisé grâce à un module en béton préfabriqué posé sur selon une inclinaison de 1,5 %.

Figure 1 : Sens d'évacuation de l'effluent

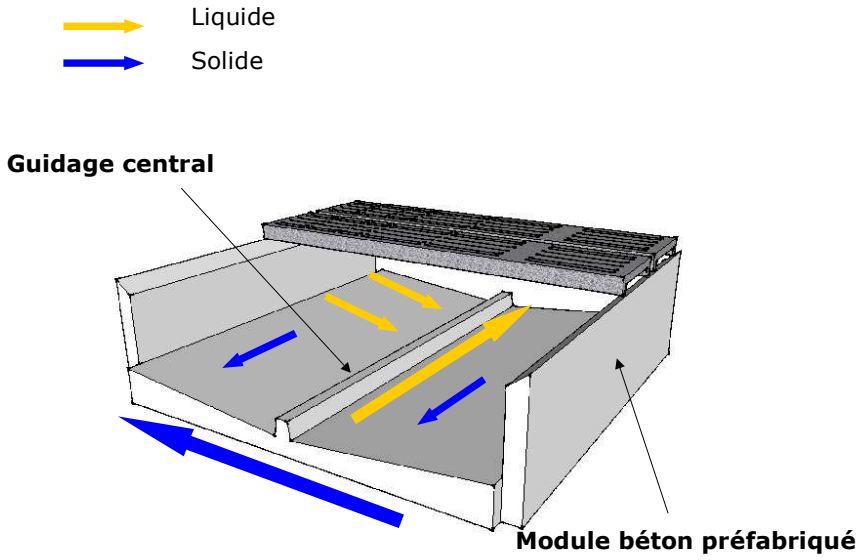

Les fécès sont évacuées par le racleur en V qui épouse la forme du fond de fosse. Ce racleur est en acier inoxydable. Il est tiré en partie centrale par un câble de 8 mm de diamètre. Il est muni d'une lame de décolmatage associée à une buse en caoutchouc qui nettoie le caniveau et la fente à chaque passage.

Le bloc d'entraînement est équipé de poulies à gorges qui démultiplient la force de traction.

Un automate gère la mise en route automatique du racleur en fonction de l'âge des animaux. Les déjections solides sont raclées 3 à 13 fois quotidiennement, dans la journée uniquement.

Figure 2 : Fonctionnement du racleur TRAC SOCOBATI-CALIPRO

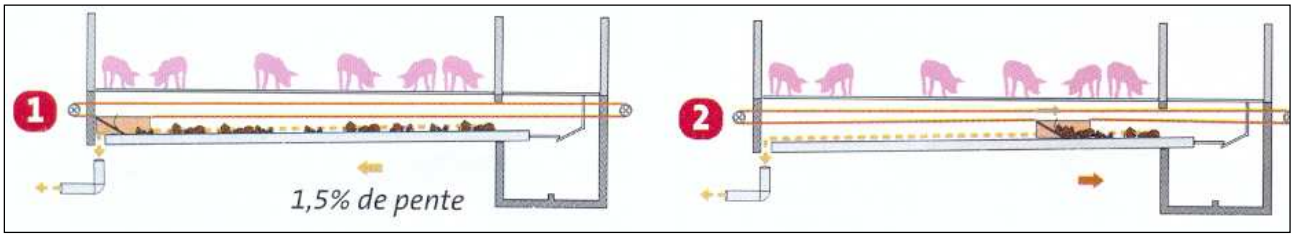

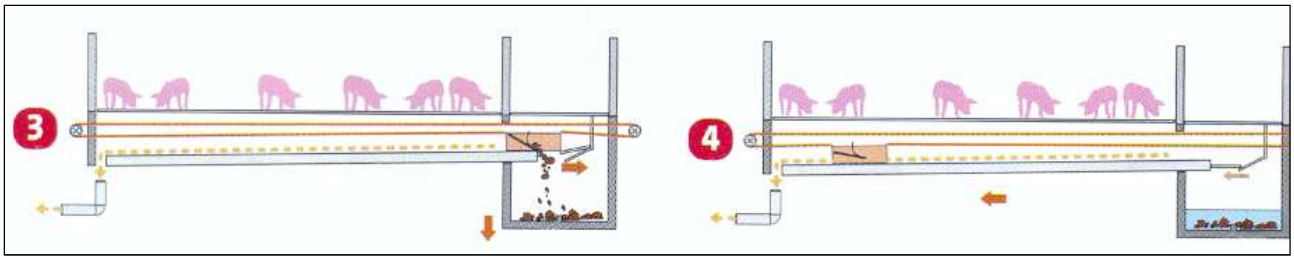

❶ Entre chaque raclage, l'urine s'écoule naturellement par une pente de 1,5% vers un collecteur.
❷ Le raclage des matières solides, déclenché toutes les trois heures, pousse les déjections à l'opposé du collecteur d'urines.
❸ Une fois le racleur arrivé en bout de ligne, une trappe s'ouvre pour que les déjections solides tombent dans un collecteur latéral.
❹ Le racleur revient dans sa position initiale, lames relevées. Pendant ce temps, les déjections sont poussées vers une zone de stockage.

2 INTERETS DU SYSTEME DE RACLAGE EN V

L'étude sur laquelle nous nous sommes basés, s'est déroulée à la station expérimentale porcine de Guernevez gérée par les Chambres d'Agriculture de Bretagne à Saint Goazec. (« *Incidence de la mise en place d'un système de raclage en « V » en préfosse dans une porcherie d'engraissement sur caillebotis intégral sur les performances zootechniques et les émissions d'ammoniac et de protoxyde d'azote*. » Brigitte LANDRAIN, Yannick RAMONET, Jean-Pierre QUILLIEN, Paul ROBIN – Journées de la Recherche Porcine 2009)

Le bâtiment avec raclage en V a été comparé à trois porcheries témoins sur caillebotis intégral avec stockage du lisier.

Les performances zootechniques ont été enregistrées pendant deux ans sur l'ensemble des porcheries d'engraissement.

Les résultats obtenus sont encourageants sur le plan sanitaire et environnemental.

2.1 AMELIORATION DU STATUT SANITAIRE ET DU BIEN ETRE ANIMAL

L'élimination permanente des déjections sous les animaux va réduire la pression sanitaire sur l'élevage, en limitant le développement des virus, bactéries et parasites dans la zone de vie des animaux.

L'intérêt de ce bâtiment réside également dans l'amélioration des conditions d'élevage.

En effet, l'absence des déjections sous les animaux permet de réduire les dégagements d'ammoniac et donc d'améliorer l'ambiance au sein du bâtiment et les conditions d'accueil des animaux.

Les performances de croissance et d'indice de consommation des porcs diffèrent significativement entre le système de raclage en V et les bâtiments sur lisier (2.71 $\pm$ 0.13 dans le bâtiment racleur contre 2.94 $\pm$ 0.23 pour les bâtiments sur lisier).

Un comptage des toux et éternuements conclut à une absence de différences sur ce critère.

La notation des poumons réalisée sur une bande de porcs est très favorable au système de raclage en V (0.76/28 contre 5.07).

2.2 REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A LA SORTIE DU BATIMENT

L'évacuation régulière des déjections, associée à une séparation de phase précoce, réduit les émissions d'ammoniac de 54% comparé à un stockage de lisier en préfosse.

Pour le protoxyde d'azote, la diminution est de 49%.

Par ailleurs, on observe une diminution des émissions d'odeur.

2.3 AMELIORATION DE LA GESTION DES DEJECTIONS

Le système de raclage en V permet une séparation de phase sous les animaux.

- **La phase solide** représente en moyenne 24% de la masse totale des rejets et contient environ 88% du phosphore et 57% de l'azote sur un atelier naisseur engraisseur.

Ce produit solide, dont le taux de matière sèche est estimé à 29 %, est suffisamment sec pour intégrer la filière d'exportation COOPERL. Il sera exporté via un contrat de reprise avec COOPERL ARTLANTIQUE.

-soit Il subira une première transformation sur le site de séchage du CEDEV à Lamballe, puis sera transformé en engrais à l'usine de fabrication d'engrais à Quintenic puis sera enfin exporté hors ZES

- soit il sera intégré au process de méthanisation EMERAUDE BIO-ENERGIE (http://emeraude-bio-energie.fr/)

- La **phase liquide** contient 43% de l'azote et 11% du phosphore,

Comparé à du lisier brut, ce liquide présente plusieurs intérêts :

- Une diminution significative des volumes à gérer
- Il contient de l'azote essentiellement sous forme ammoniacale, permettant ainsi une minéralisation plus rapide de l'azote. La gestion des besoins des cultures s'en trouve donc facilitée.
- Une faible teneur en phosphore.

3 APPLICATION AU CAS DE L'EARL DU CLOTORIO

		/an	N	P2O5	K2O		places	m3	N	P2O5	K2O	
production NPK						TG	232	1114	2,40	1,84	1,56	
	TRUIES	235	3 361	2 585	2 186	TM	40	288				
	Truies NP	32	250	139	153	cochettes	35	50	4,95	2,76	3,03	
	PS	6700	2 613	1 541	2 077	PS	1042	1000	2,61	1,54	2,08	6,43
	PC	5400	14 904	7 344	8 262	PC	1680	2419	6,16	3,04	3,42	3,21
			21127	11609	12677			4872	4,34	2,38	2,60	

☐ AUGE + ABREUVOIR

dont	PC	PS	TG	TNP	MB
places TRAC	1680	0	0	0	0
animaux présents /TRAC	1680	0	0	0	0

autres animaux sur caillebotis

urine

solide

Lisier brut du reste de l'élevage		
volume m3	2452	
N	6223	2,54
P2O5	4265	1,74
K2O	4415	1,80

	volume (m3)	1840	76,0%
	N	6426	43,1%
	P2O5	864	11,8%
	K2O	4374	52,9%

	tonnage (t)	580	24,0%
	N	8478	56,9%
	P2O5	6480	88,2%
	K2O	3888	47,1%

EXPORTATION

Total restant à l'épandage		
volume (m3)	4292	
N	12649	2,95
P2O5	5129	1,20
K2O	8789	2,05

Sur l'élevage de l'EARL du CLOTORIO, le stockage des matières solides, dans l'attente de leur enlèvement par la Sté FERTIVAL/COOPERL ARC ATLANTIQUE, se fait sous une fumière en pente attenante au bâtiment. Avec une production de 11 T/ semaine, la capacité de la fumière est d'environ 13 semaines de stockage. Dans la pratique, les enlèvements auront lieu environ toutes les 4 à 6 semaines.

Figure 3 : Bilan matière TRAC

Marie-Claude CHARLET <mccharlet@cooperl.com>

Fwd: Quantité de solide raclage en V

Bertrand CONVERS <bertrand.convers@cooperl.com> 21 février 2018 à 14:21
À : Marie-Claude Charlet <marie-claude.charlet@cooperl.com>

Marie-Claude

Ci-dessous un écrit de l'IFIP confirmant la valeur à retenir pour le solide TRAC.

Cordialement,
Bertrand CONVERS

Bertrand CONVERS Tél. 02 96 30 70 18 / Mobile 06 84 76 53 49
Resp. Environnement E-mail : bertrand.convers@cooperl.com
cooperl.com

---------- Message transféré ----------
De : **Pascal LEVASSEUR** <pascal.levasseur@ifip.asso.fr>
Date : 19 février 2018 à 18:20
Objet : Quantité de solide raclage en V
À : Bertrand CONVERS <bconvers@cooperl.com>

Suite à notre échange,

Je confirme bien qu'avec le raclage en V avec le procédé TRAC, il ne devrait pas être produit plus de 345 kg/an/place de porc charcutier. D'après nos deux essais (non publiés), la production journalière moyenne est légèrement inférieur à 1 kg de matière brut/jour d'engraissement.

Soit 1 kg x 108 jours d'engraissement en moyenne (référence GTE 2017) x 2,9 (rotation moyenne en engraissement) = 313 kg /place/an

Les 345 kg/place/an ont été retenus pour des hypothèses hautes de production de solide/porc/jour (1,1 x 108 x 2,9 = 344 kg/place/an) ou pour des rotations plus élevées (1 x 108 x 3,2 = 346 kg/place/an)

La rotation est rarement plus élevée que 2,9 car les 108 jours d'engraissement sont une moyenne, il faut en sus tenir compte des queues de lot et du vide sanitaire.

Cordialement,

Pascal Levasseur

Ingénieur d'étude
IFIP - Institut du porc
La Motte au Vicomte - 35651 Le Rheu Cedex - France
tel : +33 (0)2 99 60 98 45
@ : pascal.levasseur@ifip.asso.fr

www.ifip.asso.fr

Contrat de reprise des co produits issus du TRAC

Société Coopérative Agricole COOPERL Arc Atlantique
siège social : rue de la Jeannaie – BP 60328 – 22403 LAMBALLE Cédex
Tél .02.96.30.70.00 – Fax 02.96.34.77.58 – www.cooperl.com

CONTRAT D'ENLEVEMENT DES CO-PRODUITS D'EFFLUENTS PORCINS

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

EARL CLOTORIO représentée par **M. MORICE Stéphane,** le clotorio, **56220 CADEN** immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro **SIRET : 397 850 751 00017**

Ci-après désigné **« LE PRODUCTEUR»**
D'une part

ET

COOPERL ARC ATLANTIQUE, société coopérative agricole au capital variable ayant son siège social Zone Industrielle, 7 rue de la Jeannaie, Maroué 22400 LAMBALLE, immatriculée au RCS de Saint-Brieuc sous le numéro 383 986 874, représentée par Monsieur Yann HENRY, en sa qualité de Directeur du Groupement de producteurs, dûment habilité à l'effet des présentes.

Agissant pour son compte et pour le compte de ses filiales.

Ci-après désignée **«LE REPRENEUR»**
D'autre part

Ci-après, individuellement ou conjointement, désignées **« la Partie »** ou **« les Parties ».**

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Le Producteur est responsable d'un élevage de porcs qui génère, par son fonctionnement, des co-produits d'effluents porcins.

Le Repreneur dispose des moyens humains et matériels en matière d'enlèvement, de traitement et de valorisation de co-produits d'effluents porcins à des fins énergétiques et/ou agronomiques.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités d'enlèvement, par le Repreneur, des co-produits solides d'effluents porcins provenant de l'élevage du Producteur et issus du TRAC, procédé de raclage en V.

YH S.A.

ARTICLE 2 – DROITS ET OBLIGATIONS DU PRODUCTEUR

2.1 Respect de la réglementation

Le Producteur déclare qu'il est titulaire de toutes les autorisations administratives nécessaires à l'exploitation de son élevage et s'engage à les respecter.
Le Producteur s'engage à respecter les réglementations sanitaires. En cas de problème sanitaire survenant dans son élevage, le Producteur s'engage à avertir immédiatement le Repreneur.

2.2 Caractéristiques des co-produits

Les caractéristiques quantitatives et qualitatives des co-produits à enlever sont indiquées en annexe 1 du présent contrat.

Le Producteur garantit que les co-produits qu'il mettra à disposition du Repreneur :

- proviennent exclusivement des déjections animales de son élevage ;
- sont conformes aux caractéristiques contractuellement fixées ;
- n'ont pas fait l'objet de problèmes sanitaires ;
- ne contiennent pas de corps étrangers et/ou de substances chimiques susceptibles d'altérer tout processus de transformation (tels que désinfectant, produits pharmaceutiques).

Le Producteur s'engage à obtenir l'accord préalable et exprès du Repreneur pour toutes modifications relatives à la conduite de son élevage et de ses bâtiments qui seraient de nature à modifier les caractéristiques des co-produits contractuellement définies.

Le Repreneur pourra refuser les co-produits ne correspondant pas strictement aux caractéristiques contractuelles.

2.3 Conditions de stockage des co-produits

Dès leur extraction et jusqu'à leur enlèvement, le Producteur s'engage à stocker les co-produits dans un lieu bétonné, sous abri et d'une capacité conforme à celle prescrite par son arrêté d'autorisation d'exploiter. Les co-produits y sont conditionnés en vrac.

Le lieu de stockage devra être doté d'une aire de chargement.

Le Producteur s'engage à permettre l'accès, les manœuvres et la sortie d'un camion semi-remorque du lieu de stockage.

2.4 Conditions de chargement des co-produits

Le Producteur assure, à ses frais, le chargement des camions mis à sa disposition, soit par ses propres moyens, soit en faisant appel à une société tierce.

Les chargements seront effectués par le Producteur à première demande du transporteur et sans délai. En cas de retard de chargement, les heures d'attente du transporteur seront facturées par le Repreneur au Producteur.

Les autres modalités de chargement sont fixées en annexe 1.

S.D . YH

2.5 Exclusivité

Le Producteur s'engage, aux conditions fixées en annexe 1, à livrer exclusivement les co-produits provenant de son exploitation au Repreneur pendant la durée du contrat.
Toutefois, à titre exceptionnel le Repreneur pourra autoriser le Producteur, à utiliser une partie de ses Coproduits pour la fertilisation de ses terres en propre (hors prêteur). Cet accord du Repreneur devra être sollicité par le Producteur auprès du Repreneur, qui pourra refuser. Tout accord du Repreneur devra être exprès.

ARTICLE 3 – DROITS ET OBLIGATIONS DU REPRENEUR

3.1 Conditions d'enlèvement

Le Repreneur s'engage à enlever les co-produits provenant de l'élevage du Producteur conformes aux caractéristiques contractuelles et pour la quantité annuelle définie en annexe 1.
La fréquence d'enlèvement des co-produits sera en adéquation avec la capacité de stockage du Producteur.

Le Producteur devra prévenir le Repreneur du niveau de stockage afin que les enlèvements puissent être organisés en respectant un préavis de prévenance de 15 jours.

3.2 Traçabilité des co-produits

Les co-produits enlevés seront pesés, sur un pont-bascule, à réception dans les installations du Repreneur qui s'engage à assurer la maintenance et le contrôle réglementaire de son système de pesée.

Il sera alors émis un ticket de pesée qui fera foi entre les Parties et dont un exemplaire sera adressé, par courrier, au Producteur. Chaque année, le Repreneur établira une synthèse annuelle des quantités de co-produits enlevées sur l'élevage.

Chaque année, le Repreneur fournira à l'administration un état récapitulatif justifiant l'utilisation finale des produits transformés. Cette traçabilité indiquera notamment la localisation géographique des utilisateurs justifiant la résorption en dehors des zones d'excédent et les éléments justifiant la normalisation / homologation des produits.

3.3 Visite de l'élevage

Le Repreneur pourra se rendre sur l'exploitation du Producteur pour contrôler la qualité des co-produits et les conditions de stockage et ce moyennant le respect d'un préavis de prévenance de 48 heures.

Le Repreneur pourra donner des instructions en vue d'améliorer la qualité des co-produits et les conditions de stockage.

YH S.A

ARTICLE 4 - RESPONSABILITE

4.1 Responsabilité du Producteur

Le Producteur est seul responsable de la non-conformité des co-produits aux caractéristiques contractuellement fixées et à l'existence de problèmes sanitaires dans son élevage. Il est responsable également des co-produits en stock sur son élevage et de leur chargement au départ de son exploitation.

4.2 Responsabilité du Repreneur

Le Repreneur est seul responsable du transport, du déchargement et de l'utilisation des co-produits qui en sera faite sans que le Producteur puisse être inquiété à ce sujet, sauf si les co-produits, mis à la disposition du Repreneur par le Producteur, n'étaient pas conformes aux caractéristiques contractuellement fixées ou si le Producteur avait négligé d'avertir par lettre recommandée avec accusé de réception de l'existence de problèmes sanitaires dans son élevage.

ARTICLE 5 - MODALITES FINANCIERES

Le tarif initial applicable est fixé en annexe 1.
Le prix de reprise des co-produits sera décidé et pourra évoluer sur simple décision du Conseil d'Administration de Cooperl Arc Atlantique.

Le Repreneur règlera chaque trimestre le Producteur en fonction du tonnage enlevé durant le trimestre considéré et selon le mode de règlement indiqué au recto de la facture.

ARTICLE 6 – DUREE

Le présent contrat est conclu pour une durée initiale de douze (12) ans à compter de la date de signature du contrat.
Sauf dénonciation, par lettre recommandée avec accusé de réception, six (6) mois avant son échéance, le contrat sera tacitement reconduit pour des périodes de cinq (5) ans.

ARTICLE 7 - RESILIATION ANTICIPEE

Le présent contrat pourra faire l'objet d'une résiliation anticipée, sans préavis et à effet immédiat, dans les cas suivants :

- Perte des autorisations administratives par le Producteur ;

- En cas d'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ou de toute autre procédure collective à l'égard du Producteur ;

- Si la réglementation relative aux caractéristiques des co-produits, à leur collecte et à leur traitement évolue et que, par conséquent, le présent contrat n'est plus conforme à cette réglementation ;

- En cas de manquement par l'une des Parties à une ou plusieurs obligations contractuelles, et ce après une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet pendant plus de un (1) mois.

S.T - YH

Si le Producteur cesse ses apports de porcs charcutiers ou ses achats d'intrants conformément au contrat d'adhésion signé entre les Parties ou si ce contrat d'adhésion est résilié pour quelque cause que ce soit, le Repreneur pourra résilier le présent contrat d'enlèvement à tout moment, par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant le respect d'un préavis d'un mois

ARTICLE 8 – CLAUSE PENALE

En cas de non-respect de l'article 2.5 du présent contrat, le Producteur sera redevable d'une indemnité fixée forfaitairement et équivalente à dix fois le prix de reprise par tonne de produits manquants sur l'année en cours. Cette pénalité n'est pas libératoire d'autres pénalités ou dommages et intérêts.

ARTICLE 9 – CLAUSE DE SAUVEGARDE ET DISPOSITIONS PARTICULIERES

Le présent contrat est conclu d'un commun accord entre les Parties en tenant compte de deux éléments fondamentaux et déterminants de leurs consentements :

1/ La création et le fonctionnement de l'unité de méthanisation du Repreneur.
Si l'unité de Méthanisation ne devait pas être construite, pour quelque cause que ce soit, le présent contrat sera purement et simplement résilié sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.
De même, en cas d'arrêt pour quelque cause de ce soit de l'unité de méthanisation du Repreneur, le Repreneur pourra résilier le présent contrat sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

2/ En cas de modification substantielle de l'économie générale du contrat ou du contexte réglementaire, pour une cause extérieure à l'une quelconque des Parties, ces dernières reconsidéreront les conditions de prix, de quantités et de fréquences des apports, sur demande de l'une d'elle adressée par lettre recommandée avec AR.

En cas d'évolution notable du prix de marché des co-produits par rapport au prix fixé au présent contrat (différence de + ou – 100%), les parties se réuniront pour définir un nouveau prix de reprise en adéquation avec le prix du marché. A défaut d'accord dans le délai d'un mois à compter de la demande, le présent contrat sera résilié en cours d'engagement en respectant un préavis minimum de 3 mois. Pendant cette période, le prix défini au Contrat continuera à s'appliquer.

ARTICLE 10 – SUIVI DU CONTRAT

Les Parties pourront modifier, d'un commun accord, le contrat et ses annexes pendant la durée du contrat.
Toute modification du contrat fera l'objet d'un avenant écrit à la présente convention, daté et signé des Parties.
Toute modification du contenu de l'annexe 1 fera l'objet d'une mise à jour datée et signée des Parties et annulera et remplacera le document existant au jour de la modification.

Y Y S.A.

ARTICLE 11 – TRANSFERT DU CONTRAT

Le présent contrat ne pourra être ni cédé, ni transmis par l'Eleveur à un tiers sauf accord exprès et écrit du Repreneur.

ARTICLE 12 – LITIGES

A défaut de règlement amiable entre les Parties, tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, tant en ce qui concerne sa validité, son interprétation, son exécution que sa résolution, seront soumis à un Tribunal arbitral.
Le Tribunal arbitral est composé de deux arbitres désignés, l'un par le Repreneur et l'autre par Le Producteur, et par un tiers arbitre choisi d'un commun accord par les deux arbitres. Les arbitres et le tiers arbitre sont obligatoirement des personnes physiques. Si elles en sont d'accord, les Parties peuvent désigner un seul arbitre.
Il sera statué sur le litige conformément au droit français.

Fait à Lamballe
Le 15 mars 2018

En deux (2) exemplaires.

Le Repreneur *(*)*
Représentée par Yann HENRY

Le Producteur*(*)*
Représenté par Stéphane MORICE
lu et approuvé

(*) Signature précédée de la mention « lu et approuvé » + cachet de la société.

EARL du CLOTORIO
Stéphane MORICE
Le Clotorio
56220 Caden
Siret : 397 850 751 000 17

ANNEXE 1 :

1 - CARACTERISTIQUES DES CO-PRODUITS :

Quantité du produit à enlever : 580 tonnes par an, soit 145 tonnes par trimestre.

Quantité d'azote à enlever : **8478** kg

Quantité de phosphore à enlever : **6480** kg

Origine du co-produit : Déjections porcines solides issues de séparation de phase par raclage en V

Teneur minimum en matière sèche : 27%

2 – CONDITIONS DE CHARGEMENT DES CO-PRODUITS :

Matériel de chargement :
Chargeur type télescopique - hauteur d'élévation : 5m - capacité du godet : 1500 litres

Durée maximum du chargement : 1 heure

3 – CONDITIONS TARIFAIRES :

5 € HT par tonne enlevée au producteur

Bilans de fertilisation détaillés

Projet de valorisation des effluents d'élevage et de fertilisation des cultures

Exploitation :	EARL CLOTORIO	CADEN	PVEF2016-V1

1) Azote et phosphore d'origine animale produits par le cheptel

BOVINS (et autres herbivores)	effectif	UGB fourrage	mois au pâturage	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier N maît
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
Total	0	0,0	0		**0**	0		**0**	0	

UGB pât

VOLAILLES	type de production	effectif	bandes par an	Azote (kg N) norme de rejet	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) norme de rejet	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		**0**	0	

PORCS	effectifs	type aliment.	type déjection	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	N lisier urine
Truie, verrat (présent)	235	biphase	lisier	14,30	3361	3361	11,00	2585	2585	100%
Truie non productive	32	biphase	lisier	7,80	250	250	4,35	139	139	100%
Porcelet (produit)	6700	biphase	lisier	0,39	2613	2613	0,23	1541	1541	100%
Porc charcutier (produit)	5400	biphase	raclage V	2,76	14904	14904	1,36	7344	7344	43%
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
					21127	21127		**11609**	11609	
						0%			0%	
	Total de l'élevage				**21127**	**21127**		**11609**	**11609**	
	dont herbivores au pâturage				0			0		
	dont volailles sur parcours				0			0		

2) Quantités d'azote et phosphore maîtrisables après importation, exportation ou traitement

Origine d'élevage / type de produits	Azote (kg N) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	Phosphore (kg P2O5) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	mode d'élimination provenance destination
Fumier bovin	0		0	0	0		0	0	
Fumier volaille-4m	0		0	0	0		0	0	
Fumier porc - 6 mois	0		0	0	0		0	0	
Lisier bovin	0		0	0	0		0	0	
Lisier volaille-canard	0		0	0	0		0	0	
Lisier porc	12649		-8229	4420	5129		-3337	1792	6 prêteurs
Fèces de porc	8478		-8478	0	6480		-6480	0	COOPERL ARC ATLANTIQUE
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
Total	21127	0	-16707	**4420**	11609	0	-9817	**1792**	

3) Produits fertilisants à épandre sur l'exploitation et teneur en azote moyenne

Produits fertilisants	abréviation	Azote kg N	N issu d'élevage	Perte stock prolongé	reste à épandre	Teneur* N/t	Masse* t	% N issu élevage
Lisier porc	Li.por	4420	4420		4420	3,0	1498	100
Fèces de porc	Fè.porc	0	0		0	14,6	0	100
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		4420	4420		4420	(* estimation)		

4) - Utilisation du foncier

Hors parcours (ha)	SAU	SPE	Hors SPE
Cultures	33,0	30,5	2,5
Prairies non pâturées	3,0	0,2	2,8
Prairies pâturées			0,0
Autres	0,1		0,1
Total	36,1	30,7	5,4

Parcours (plein air) (ha)	0,0

Surface recevant des déjections

SRD	30,7

		Azote	P2O5
Emis au pâturage	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0
Emis sur parcours	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0

5a) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures	ATP **	Précédent cultures type	Précédent cultures résidu	inter-culture	Surfaces SAU (ha)	Surfaces dérobée 2e culture	Fertilisants organiques Li.por t/ha	Li.por N/ha	Fè.porc t/ha	Fè.porc N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	Azote N/ha total	Azote N/ha efficace	Engrais minér. Azote N/ha	Engrais minér. P_2O_5 /ha	Total N efficace N/ha
1	Blé		maïs	enfoui		7,0		47	140											140	84	95		179
1	Maïs grain		maïs	enfoui		6,2		51	151											151	106			106
1	Maïs grain		céréale	export	Cipan	8,8		51	151											151	106			106
1	Colza (grain)		céréale	export		4,6		34	100											100	65	50		115
1	Orge		colza	enfoui		4,6		34	100											100	60	25		85
1	Orge		maïs	enfoui		1,8		47	140											140	84	25		109
2	Jachère					0,1															0			0
3	Pr fauche Gram					3,0															0			0
					N épandu	36,1	0,0		4422		0		0		0		0		0			**1055**	**0**	3958
					N disponible				4420		0		0		0		0		0		dont hors SRD			
					Surfaces épandues			33,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0						

* SCH = système de cultures homogène

* ATP = antéprécédent prairie de plus de 3 ans

5b) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*		Rendements récoltés			Exportation par les récoltes						Besoins N de la culture		Estimation de la fourniture par le sol (kg N/ha)							Calcul de la dose	Dose à apporter (fourchette) kg N / ha		Dose prévue N eff/ha
	Cultures Fourrages	Principal fauche		Résidu pâturé	Azote N par U	Azote N par ha	P2O5 par U	P2O5 par ha	K2O par U	K2O par ha	par u	par ha	Mhs	Mha	Mhp	Mhr	Rsh	- Rfc	Total		de	à	
1	Blé	80,0	q	export	2,5	200	1,1	88	1,7	136	3,0	240	60	16	0	-10	40	-30	77	163	143	183	179
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui	1,5	128	0,7	60	0,5	43	2,3	196	84	23	0	-10	40	-30	106	89	69	109	106
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui	1,5	128	0,7	60	0,5	43	2,3	196	84	23	0	20	10	-30	106	89	69	109	106
1	Colza (grain)	35,0	q	enfoui	3,5	123	1,4	49	1,0	35	6,5	228	96	26	0	0	30	-30	122	105	85	125	115
1	Orge	70,0	q	export	2,1	147	1,0	70	1,9	133	2,5	175	60	16	0	20	40	-30	107	68	48	88	85
1	Orge	70,0	q	export	2,1	147	1,0	70	1,9	133	2,5	175	60	16	0	-10	40	-30	77	98	78	118	109
2	Jachère	0,0	0		0,0	0	0,0	0	0,0	0				0						0	interdit		0
3	Pr fauche Gram	10,0	tMS	0,0	20,0	200	6,0	60	20,0	200	20,0	200	76	0	0	0	0	0	76	177	157	197	0
				Total sur SAU		**5417**		**2362**		**3202**										3989			

Lame drainante intermédiaire

Synthèse et bilans du projet agronomique sur l'exploitation

EARL CLOTORIO — CADEN

6) Principales cultures

Surfaces de l'exploitation	SAU ha
Céréales	13,4
Colza (oléagineux)	4,6
Pois (protéagineux)	
Maïs grain	15,0
Légumes	
Jachères, vergers…	0,1
Maïs ensilage	
Autres fourrages	
Prairies de fauche	3,0
Prairies pâturées	
Total	36,1

Parcours volailles	0,0

Dérobées pâturées	0,0

7) Bilan fourrager

Produit sur l'exploitation	t MS	Achat - vente	t MS disponibles
Herbe pâturée	0		0
Herbe fauchée	30		30
Maïs ensilage	0		0
Betterave	0		0
Autres fourrages pâturés	0		0
Autres fourrages fauchés	0		0
	30	0	30

Besoin du troupeau	UGB	t de MS par UGB	Besoin t MS
Vaches laitières	0	6,2	0
Autres bovins	0	6,2	0
Autres herbivores	0	6,2	0
			0

Bilan fourrager	Produit - besoin	30
	Produit / besoin	

8) Fertilisation azotée et pression par ha

Azote (kg)	sur SAU	par ha	Plafond / ha directive nitrate
N issu d'élevage	4420	122	170
N organique non élevage	0	0	
N minéral (kg N)	1055	29	
N total (kg)	5475	152	

Chargement au pâturage	UGB-JPP/ha
par ha pâturé	0

9) Comparaison des apports d'azote issu d'élevage aux exportations par les récoltes

kg d'azote N	sur SAU	ratio Apport / Export
Apports N élevage	4420	82%
Exportations	5417	

9) Balance globale de fertilisation azotée sur l'exploitation (BGA)

kg d'azote N	sur SAU	par ha	
Apports d'azote	5475	151,7	
dont restitution au pâturage	0	0,0	
dont épandage N organique	4420	122,4	
dont fertilisation minérale	1055	29,2	
Exportation par les récoltes	5417	150,0	Plafond / ha en vigueur
Solde BGA (apport-export)	58	1,6	
Solde BGA hors légumineuses *	58	1,6	50

* Légumineuses à soldes négatifs	0,0 ha
Total des soldes négatifs	0 kg N

10) Apports de phosphore et balance globale en phosphore

kg de P_2O_5	sur SAU	par ha
Apports de phosphore	1792	49,6
dont Restitutions pâturage	0	0,0
Epandage P organique	1792	49,6
Fertilisation minérale	0	0,0
Exportation par les récoltes	2362	65,4
Solde de la balance phosphore (apport-export)	-570	-15,8

sur SRD	par ha	Plafond en vigueur
1792	58,4	85

Apport/Export 76%

11) Apports de potassium par les épandages et exportations par les cultures

	sur SAU	par ha
Apports de K2O par les épandages organiques	3071	85
Exportations par les cultures	3202	89

Synthèse du projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation de

EARL CLOTORIO	CADEN

Caractéristiques de l'exploitation

Types et importance des cheptels

Herbivores
Porcins
Volailles

Azote produits par le cheptel (kg/an)	
par tous les animaux	21127

Flux d'azote organique (entrées-sorties)

	kg azote	type / procédé
reçu	0	
cédé	8229	
éliminé	0	
transféré	8478	

Nature et quantité d'effluents à gérer en épandage

Type	kg azote
Lisier porc	4420

Terres agricoles cultivées

Surfaces	(ha)
Surface agricole utile (SAU)	36,1
Surfaces épandables	30,7
Pâtures non épandables	0
Surface recevant des déjections	30,7

Principales cultures	(ha)
Céréales, maïs grain	28,4
Colza, pois…	4,6
Culture fourragères	0
Prairies	3
Légumes, autres	0,1

Synthèse du bilan agronomique prévisionnel de l'azote

Apports d'azote issu d'élevage 4420 kg soit une pression de 122 kg N par ha de SAU

(plafond directive nitrate : 170)

Fertilisation azotée sur la SAU en kg de N

Engrais minéraux	1055	kg	*29*	kg/ha
Fertilisants organiques	4420	kg	*122*	kg/ha
Total des apports	5475	kg	*152*	kg/ha

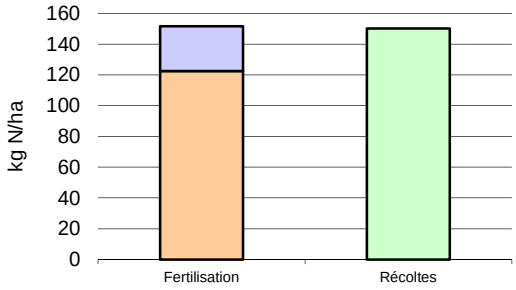

Exportation d'azote par les récoltes

Total des exportations	5417	kg	150	kg/ha

Balance globale en azote

BGA = apports (fertilisation) - sorties (export récoltes)

Solde BGA	58	kg	*2*	kg/ha

(plafond directive nitrate - ZAR : 50)

La balance globale en azote sera proche de l'équilibre

Synthèse des apports prévisionnels en phosphore

Fertilisation phosphorée sur la SAU en kg de P_2O_5

Engrais minéraux	0	kg	*0*	kg/ha
Fertilisants organiques	1792	kg	*50*	kg/ha
Total des apports	1792	kg	*50*	kg/ha

Sur la surface recevant des déjections

Apports	1792	kg
soit	58	kg/ha

Exportation de phosphore par les récoltes

Total des exportations	2362	kg	65	kg/ha

Balance globale en phosphore

BGP = apports (fertilisation) - sorties (export récoltes)

Solde BGP	-570	kg	*-16*	kg/ha

La balance globale en phosphore sera légèrement déficitaire

Projet de valorisation des effluents d'élevage et de fertilisation des cultures

Exploitation :	COUEDRO Michel	LIMMERZEL	PVEF2016-V1

1) Azote et phosphore d'origine animale produits par le cheptel

				Azote (kg N)			Phosphore (kg P2O5)			
BOVINS (et autres herbivores)	effectif	UGB fourrage	mois au pâturage	par animal	N total	N maîtrisable	par animal	P2O5 total	P2O5 maîtrisable	% lisier N maît
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
Total	0	0,0	0		**0**	0		**0**	0
			UGB pât							

				Azote (kg N)			Phosphore (kg P2O5)			
VOLAILLES	type de production	effectif	bandes par an	norme de rejet	N total	N maîtrisable	norme de rejet	P2O5 total	P2O5 maîtrisable	% lisier
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		**0**	0	

				Azote (kg N)			Phosphore (kg P2O5)			
PORCS	effectifs	type aliment.	type déjection	par animal	N total	N maîtrisable	par animal	P2O5 total	P2O5 maîtrisable	N lisier urine
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
					0	0		**0**	0	
						0%			0%	
			Total de l'élevage		**0**	**0**		**0**	**0**	
			dont herbivores au pâturage		0			0		
			dont volailles sur parcours		0			0		

2) Quantités d'azote et phosphore maîtrisables après importation, exportation ou traitement

Origine d'élevage	Azote (kg N)				Phosphore (kg P2O5)				mode d'élimination
type de produits	produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	provenance destination
Fumier bovin	0		0	0	0		0	0	
Fumier volaille-4m	0		0	0	0		0	0	
Fumier porc - 6 mois	0		0	0	0		0	0	
Lisier bovin	0		0	0	0		0	0	
Lisier volaille-canard	0		0	0	0		0	0	
Lisier porc	0		360	360	0		146	146	EARL CLOTORIO
	0		0	0	0		0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
Total	0	0	360	**360**	0	0	146	**146**	

3) Produits fertilisants à épandre sur l'exploitation et teneur en azote moyenne

Produits fertilisants	abréviation	Azote kg N	N issu d'élevage	Perte stock prolongé	reste à épandre	Teneur* N/t	Masse* t	% N issu élevage
Lisier porc	Li.por	360	360		360	2,9	125	100
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		360	360		360	(* estimation)		

4) - Utilisation du foncier

Hors parcours (ha)	SAU	SPE	Hors SPE
Cultures	4,1	3,6	0,5
Prairies non pâturées	2,3	1,5	0,8
Prairies pâturées			0,0
Autres	1,4		1,4
Total	7,8	5,1	2,7

Parcours (plein air) (ha)	0,0

Surface recevant des déjections

SRD	5,1

		Azote	P2O5
Emis au pâturage	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0
Emis sur parcours	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0

5a) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures	ATP **	Précédent cultures type	Précédent cultures résidu	inter-culture	Surfaces SAU (ha)	Surfaces dérobée 2e culture	Fertilisants organiques Li.por t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	Azote N/ha total	Azote N/ha efficace	Engrais minér. Azote N/ha	Engrais minér. P_2O_5 /ha	Total N efficace N/ha
1	Blé		maïs	enfoui		0,7															0	150		150
1	Blé		maïs	enfoui		1,3		35	100											100	60	90		150
1	Maïs grain		céréale	export	Cipan	1,8		45	130											130	91			91
1	Maïs grain		céréale	export	Cipan	0,3															0			0
2	Pr fauche tardive					2,3															0			0
3	Jachère					1,4															0			0
					N épandu	7,8	0,0		360,5		0		0		0		0		0			227,7	0	467
					N disponible				360		0		0		0		0		0		dont hors SRD			
					Surfaces épandues			3,1		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0						

* SCH = système de cultures homogène

* ATP = antéprécédent prairie de plus de 3 ans

5b) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures Fourrages	Rendements récoltés Principal fauche		Résidu pâturé		Exportation par les récoltes Azote N par U	par ha					Besoins N de la culture par u	par ha	Estimation de la fourniture par le sol (kg N/ha) Mhs	Mha	Mhp	Mhr	Rsh	- Rfc	Total	Calcul de la dose	Dose à apporter (fourchette) kg N / ha de	Dose à apporter_ à	Dose prévue N eff/ha
1	Blé	75,0	q	export		2,5	188					3,0	225	63	11	0	-10	50	-30	84	141	121	161	150
1	Blé	75,0	q	export		2,5	188					3,0	225	63	11	0	-10	50	-30	84	141	121	161	150
1	Maïs grain	80,0	q	enfoui		1,5	120					2,3	184	88	15	0	20	10	-30	102	82	62	102	91
1	Maïs grain	80,0	q	enfoui		1,5	120					2,3	184	88	15	0	20	10	-30	102	82	62	102	0
2	Pr fauche tardive	3,0	tMS	fauche	0,0	15,0	45					15,0	45	55	0	0	0	0	0	55	0	0	6	0
3	Jachère	0,0	0			0,0	0								0						0	interdit		0
					Total sur SAU		**734**														457			

Lame drainante < 400 mm

Synthèse et bilans du projet agronomique sur l'exploitation

COUEDRO Michel — LIMMERZEL

6) Principales cultures

Surfaces de l'exploitation	SAU ha
Céréales	2,1
Colza (oléagineux)	
Pois (protéagineux)	
Maïs grain	2,1
Légumes	
Jachères, vergers…	1,4
Maïs ensilage	
Autres fourrages	
Prairies de fauche	2,3
Prairies pâturées	
Total	7,8

Parcours volailles	0,0

Dérobées pâturées	0,0

7) Bilan fourrager

Produit sur l'exploitation	t MS	Achat - vente	t MS disponibles
Herbe pâturée	0		0
Herbe fauchée	7	-7	0
Maïs ensilage	0		0
Betterave	0		0
Autres fourrages pâturés	0		0
Autres fourrages fauchés	0		0
	7	-7	0

Besoin du troupeau	UGB	t de MS par UGB	Besoin t MS
Vaches laitières	0	6,2	0
Autres bovins	0	6,2	0
Autres herbivores	0	6,2	0
			0

Bilan fourrager	Produit - besoin	0
	Produit / besoin	

8) Fertilisation azotée et pression par ha

Azote (kg)	sur SAU	par ha	Plafond / ha directive nitrate
N issu d'élevage	360	46	170
N organique non élevage	0	0	
N minéral (kg N)	228	29	
N total (kg)	588	75	

Chargement au pâturage	UGB-JPP/ha
par ha pâturé	0

9) Comparaison des apports d'azote issu d'élevage aux exportations par les récoltes

kg d'azote N	sur SAU	ratio Apport / Export
Apports N élevage	360	49%
Exportations	734	

9) Balance globale de fertilisation azotée sur l'exploitation (BGA)

kg d'azote N	sur SAU	par ha	
Apports d'azote	588	75,3	
dont restitution au pâturage	0	0,0	
dont épandage N organique	360	46,2	
dont fertilisation minérale	228	29,2	
Exportation par les récoltes	734	94,1	Plafond / ha en vigueur
Solde BGA (apport-export)	-146	-18,7	
Solde BGA hors légumineuses *	-146	-18,7	50

* Légumineuses à soldes négatifs	0,0 ha
Total des soldes négatifs	0 kg N

10) Apports de phosphore et pression par ha

kg de P_2O_5	sur SAU	par ha
Apports de phosphore	146	18,7
dont Restitutions pâturage	0	0,0
Epandage P organique	146	18,7
Fertilisation minérale	0	0,0

Synthèse du projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation de

COUEDRO Michel	LIMMERZEL

Caractéristiques de l'exploitation

Types et importance des cheptels

Herbivores
Porcins
Volailles

Azote produits par le cheptel (kg/an)	
par tous les animaux	0

Flux d'azote organique (entrées-sorties)

	kg azote	type / procédé
reçu	360	
cédé	0	
éliminé	0	
transféré	0	

Nature et quantité d'effluents à gérer en épandage

Type	kg azote
Lisier porc	360

Terres agricoles cultivées

Surfaces	(ha)
Surface agricole utile (SAU)	7,8
Surfaces épandables	5,1
Pâtures non épandables	0
Surface recevant des déjections	5,1

Principales cultures	(ha)
Céréales, maïs grain	4,1
Colza, pois…	0
Culture fourragères	0
Prairies	2,3
Légumes, autres	1,4

Synthèse du bilan agronomique prévisionnel de l'azote

Apports d'azote issu d'élevage 360 kg soit une pression de 46 kg N par ha de SAU
(plafond directive nitrate : 170)

Fertilisation azotée sur la SAU en kg de N

Engrais minéraux	228	kg	*29*	kg/ha
Fertilisants organiques	360	kg	*46*	kg/ha
Total des apports	588	kg	*75*	kg/ha

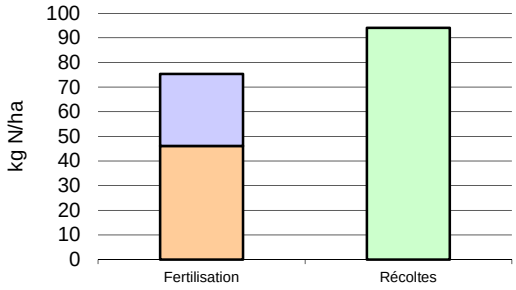

Exportation d'azote par les récoltes

Total des exportations	734	kg	94	kg/ha

Balance globale en azote

BGA = apports (fertilisation) - sorties (export récoltes)

Solde BGA	-146	kg	*-19*	kg/ha

(plafond directive nitrate - ZAR : 50)

La balance globale en azote sera légèrement déficitaire

Synthèse des apports prévisionnels en phosphore

Fertilisation phosphorée sur la SAU en kg de P_2O_5

Engrais minéraux	0	kg	*0*	kg/ha
Fertilisants organiques	146	kg	*19*	kg/ha
Total des apports	146	kg	*19*	kg/ha

Sur la surface recevant des déjections

Apports	146	kg
soit	29	kg/ha
(plafond en vigueur	0	kg/ha)

Projet de valorisation des effluents d'élevage et de fertilisation des cultures

Exploitation :	SCEA KERMAPONT	LIMERZEL	PVEF2016-V1

1) Azote et phosphore d'origine animale produits par le cheptel

BOVINS (et autres herbivores)	effectif	UGB fourrage	mois au pâturage	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier N maît
										0
Génisse > 2ans	8	5,6	12,00	54,0	432	0	25,0	200	0	0
Bovin 1-2 ans croissance	8	4,8	12,0	42,5	340	0	18,0	144	0	0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
Total	16	10,4	10 UGB pât		**772**	0		**344**	0	

VOLAILLES	type de production	effectif	bandes par an	Azote (kg N) norme de rejet	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) norme de rejet	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		**0**	0	

PORCS	effectifs	type aliment.	type déjection	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	N lisier urine
Truie, verrat (présent)		biphase	lisier	14,30	0	0	11,00	0	0	#DIV/0!
Truie non productive		biphase	lisier	7,80	0	0	4,35	0	0	#DIV/0!
Porcelet (produit)		biphase	lisier	0,39	0	0	0,23	0	0	#DIV/0!
Porc charcutier (produit)		biphase	lisier	2,60	0	0	1,45	0	0	#DIV/0!
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
					0	0		**0**	0	
						0%			0%	
		Total de l'élevage			**772**	**0**		**344**	**0**	
		dont herbivores au pâturage			772			344		
		dont volailles sur parcours			0			0		

2) Quantités d'azote et phosphore maîtrisables après importation, exportation ou traitement

Origine d'élevage / type de produits	Azote (kg N) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	Phosphore (kg P2O5) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	mode d'élimination provenance / destination
Fumier bovin	0		0	0	0		0	0	
Fumier volaille-4m	0		2485	2485	0		2070	2070	GAEC MENHIR
Fumier porc - 6 mois	0		0	0	0		0	0	
Lisier bovin	0		0	0	0		0	0	
Lisier volaille-canard	0		0	0	0		0	0	
Lisier porc	0		2630	2630	0		1217	1217	EARL MENHIR - EARL LANDES
Lisier porc	0		1200	1200	0		486	486	EARL CLOTORIO
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
Total	0	0	6315	**6315**	0	0	3773	**3773**	

3) Produits fertilisants à épandre sur l'exploitation et teneur en azote moyenne

Produits fertilisants	abréviation	Azote kg N	N issu d'élevage	Perte stock prolongé	reste à épandre	Teneur* N/t	Masse* t	% N issu élevage
Fumier volaille-4m	Fu.vol-4	2485	2485		2485	22,0	113	100
Lisier porc	Li.por	2630	2630		2630	3,5	751	100
Lisier porc	Li.por	1200	1200		1200	2,95	407	100
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		6315	6315		6315	(* estimation)		

4) - Utilisation du foncier

Hors parcours (ha)	SAU	SPE	Hors SPE
Cultures	37,1	36,4	0,7
Prairies non pâturées			0,0
Prairies pâturées	16,7	11,0	5,7
Autres	0,5		0,5
Total	54,3	47,4	6,9

Parcours (plein air) (ha)	0,0

Surface recevant des déjections

SRD	53,1

		Azote	P2O5
Emis au pâturage	Total	772	344
	par ha	46,2	20,6
Emis sur parcours	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0

5a) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures	ATP **	Précédent cultures type	résidu	inter-culture	Surfaces SAU (ha)	dérobée 2e culture	Fertilisants organiques Fu.vol-4 t/ha	N/ha	Li.por t/ha	N/ha	Li.por t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	Azote N/ha total	efficace	Engrais minér. Azote N/ha	P_2O_5 /ha	Total N efficace N/ha
1	Blé		maïs	export		15,5				36	125									125	75	65		140
1	Maïs grain		pois, haricot	enfoui		6,0		5	110											110	72			72
1	Maïs grain		céréale	export	Cipan	9,6		6	128											128	83			83
1	Petit pois		céréale	export		6,0		5	100											100	50			50
2	Pâture-Gram-rapid					9,4				21	74	20	58							132	86			86
2	Pâture-Gram-lent					7,3						31	90							90	59			59
3	Jachère					0,2															0			0
4	Verger					0,3															0			0
				N épandu		54,3	0,0		2484		2630		1202		0		0		0			1008	0	4926
				N disponible					2485		2630		1200		0		0		0		dont hors SRD			
				Surfaces épandues				21,6		24,9		16,7		0,0		0,0		0,0						

* SCH = système de cultures homogène
* ATP = antéprécédent prairie de plus de 3 ans

5b) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures Fourrages	Rendements récoltés Principal fauche		Résidu	pâturé	Exportation par les récoltes Azote N par U	par ha					Besoins N de la culture par u	par ha	Estimation de la fourniture par le sol (kg N/ha) Mhs	Mha	Mhp	Mhr	Rsh	- Rfc	Total	Calcul de la dose	Dose à apporter (fourchette) kg N / ha de	à	Dose prévue N eff/ha
1	Blé	75,0	q	export		2,5	188					3,0	225	59	16	0	0	50	-30	95	130	110	150	140
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui		1,5	128					2,3	196	81	22	0	20	50	-30	144	52	32	72	72
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui		1,5	128					2,3	196	81	22	0	20	10	-30	104	92	72	112	83
1	Petit pois	10,0	t	enfoui		9,3	93								13						50	plafond	50	50
2	Pâture-Gram-rapid	0,0	tMS	export	4,0	30,0	120					30,0	120	47	23	0	0	0	0	70	71	51	91	86
2	Pâture-Gram-lent		tMS	export	4,0	25,0	100					25,0	100	47	23	0	0	0	0	70	43	23	63	59
3	Jachère	0,0	0			0,0	0								0						0	interdit		0
4	Verger	30,0	t	export		0,0	0								0						150	plafond	150	0
						Total sur SAU	**7311**														4537			

Lame drainante < 400 mm

PVEF 2016-v1.0

Synthèse et bilans du projet agronomique sur l'exploitation

SCEA KERMAPONT — LIMERZEL

6) Principales cultures

Surfaces de l'exploitation	SAU ha
Céréales	15,5
Colza (oléagineux)	
Pois (protéagineux)	
Maïs grain	15,6
Légumes	6,0
Jachères, vergers…	0,5
Maïs ensilage	
Autres fourrages	
Prairies de fauche	
Prairies pâturées	16,7
Total	54,3

Parcours volailles	0,0

Dérobées pâturées	0,0

7) Bilan fourrager

Produit sur l'exploitation	t MS	Achat - vente	t MS disponibles
Herbe pâturée	67		67
Herbe fauchée	0		0
Maïs ensilage	0		0
Betterave	0		0
Autres fourrages pâturés	0		0
Autres fourrages fauchés	0		0
	67	0	67

Besoin du troupeau	UGB	t de MS par UGB	Besoin t MS
Vaches laitières	0	6,2	0
Autres bovins	10	6,2	64
Autres herbivores	0	6,2	0
			64

Bilan fourrager	Produit - besoin	2
	Produit / besoin	104%

8) Fertilisation azotée et pression par ha

Azote (kg)	sur SAU	par ha	Plafond / ha directive nitrate
N issu d'élevage	7087	131	170
N organique non élevage	0	0	
N minéral (kg N)	1008	19	
N total (kg)	8095	149	

Chargement au pâturage	UGB-JPP/ha
par ha pâturé	227

9) Comparaison des apports d'azote issu d'élevage aux exportations par les récoltes

kg d'azote N	sur SAU	ratio Apport / Export
Apports N élevage	7087	97%
Exportations	7311	

9) Balance globale de fertilisation azotée sur l'exploitation (BGA)

kg d'azote N	sur SAU	par ha	Plafond / ha en vigueur
Apports d'azote	8095	149,1	
dont restitution au pâturage	772	14,2	
dont épandage N organique	6315	116,3	
dont fertilisation minérale	1008	18,6	
Exportation par les récoltes	7311	134,6	
Solde BGA (apport-export)	783	14,4	
Solde BGA hors légumineuses *	783	14,4	50

* Légumineuses à soldes négatifs	0,0 ha
Total des soldes négatifs	0 kg N

10) Apports de phosphore et pression par ha

kg de P_2O_5	sur SAU	par ha
Apports de phosphore	4117	75,8
dont Restitutions pâturage	344	6,3
Epandage P organique	3773	69,5
Fertilisation minérale	0	0,0

Synthèse du projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation de

SCEA KERMAPONT	LIMERZEL

Caractéristiques de l'exploitation

Types et importance des cheptels

Herbivores
Porcins
Volailles

Azote produits par le cheptel (kg/an)	
par tous les animaux	772
dont émis au pâturage	772

Flux d'azote organique (entrées-sorties)

	kg azote	type / procédé
reçu	6315	
cédé	0	
éliminé	0	
transféré	0	

Nature et quantité d'effluents à gérer en épandage

Type	kg azote
Fumier volaille-4m	2485
Lisier porc	2630
Lisier porc	1200

Terres agricoles cultivées

Surfaces	(ha)
Surface agricole utile (SAU)	54,3
Surfaces épandables	47,4
Pâtures non épandables	5,7
Surface recevant des déjections	53,1

Principales cultures	(ha)
Céréales, maïs grain	31,1
Colza, pois…	0
Culture fourragères	0
Prairies	16,7
Légumes, autres	6,5

Synthèse du bilan agronomique prévisionnel de l'azote

Apports d'azote issu d'élevage 7087 kg soit une pression de 131 kg N par ha de SAU

(plafond directive nitrate : 170)

Fertilisation azotée sur la SAU en kg de N

Engrais minéraux	1008	kg	*19*	kg/ha
Fertilisants organiques	7087	kg	*131*	kg/ha
Total des apports	8095	kg	*149*	kg/ha

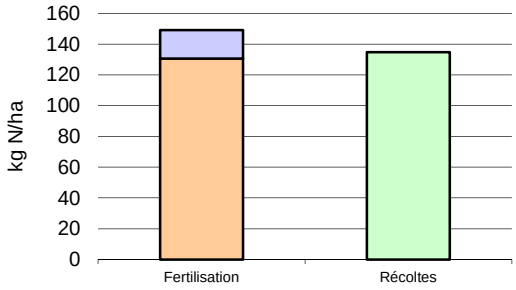

Exportation d'azote par les récoltes

Total des exportations	7311	kg	135	kg/ha

Balance globale en azote

BGA = apports (fertilisation) - sorties (export récoltes)

Solde BGA 783 kg *14* kg/ha (plafond directive nitrate - ZAR : 50)

La balance globale en azote sera proche de l'équilibre

Synthèse des apports prévisionnels en phosphore

Fertilisation phosphorée sur la SAU en kg de P_2O_5

Engrais minéraux	0	kg	*0*	kg/ha
Fertilisants organiques	4117	kg	*76*	kg/ha
Total des apports	4117	kg	*76*	kg/ha

Sur la surface recevant des déjections

Apports	4117	kg
soit	78	kg/ha
(plafond en vigueur	85	kg/ha)

Projet de valorisation des effluents d'élevage et de fertilisation des cultures

Exploitation :	EARL MAHE	MALANSAC	PVEF2016-V1

1) Azote et phosphore d'origine animale produits par le cheptel

BOVINS (et autres herbivores)	effectif	UGB fourrage	mois au pâturage	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier N maît
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
Total	0	0,0	0		**0**	0		**0**	0	

UGB pât

VOLAILLES	type de production	effectif	bandes par an	Azote (kg N) norme de rejet	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) norme de rejet	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		**0**	0	

PORCS	effectifs	type aliment.	type déjection	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	N lisier urine
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
					0	0		**0**	0	
						0%			0%	
		Total de l'élevage			**0**	**0**		**0**	**0**	
			dont herbivores au pâturage		0			0		
			dont volailles sur parcours		0			0		

2) Quantités d'azote et phosphore maîtrisables après importation, exportation ou traitement

Origine d'élevage / type de produits	Azote (kg N) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	Phosphore (kg P2O5) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	mode d'élimination provenance destination
Fumier bovin	0		0	0	0		0	0	
Fumier volaille-4m	0		0	0	0		0	0	
Fumier porc - 6 mois	0		0	0	0		0	0	
Lisier bovin	0		0	0	0		0	0	
Lisier volaille-canard	0		0	0	0		0	0	
Lisier porc	0		2150	2150	0		871	871	EARL CLOTORIO
Digestat liquide 1			1850	1850	0		1027	1027	SCEA GRAND VAL
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
Total	0	0	4000	**4000**	0	0	1898	**1898**	

3) Produits fertilisants à épandre sur l'exploitation et teneur en azote moyenne

Produits fertilisants	abréviation	Azote kg N	N issu d'élevage	Perte stock prolongé	reste à épandre	Teneur* N/t	Masse* t	% N issu élevage
Lisier porc	Li.por	2150	2150		2150	3,0	729	100
Digestat liquide 1	Di. liq1	1850	1063		1850	5,0	370	57,5
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		4000	3213		4000	(* estimation)		

4) - Utilisation du foncier

Hors parcours (ha)	SAU	SPE	Hors SPE
Cultures	61,2	61,1	0,1
Prairies non pâturées	8,5	4,7	3,8
Prairies pâturées			0,0
Autres	0,5		0,5
Total	70,2	65,8	4,4

Parcours (plein air) (ha)	0,0

Surface recevant des déjections

SRD	65,8

		Azote	P2O5
Emis au pâturage	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0
Emis sur parcours	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0

5a) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures	ATP **	Précédent cultures type	Précédent cultures résidu	inter-culture	Surfaces SAU (ha)	Surfaces dérobée 2e culture	Li.por t/ha	Li.por N/ha	Di. liq1 t/ha	Di. liq1 N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	Azote N/ha total	Azote N/ha efficace	Engrais minér. Azote N/ha	Engrais minér. P_2O_5 /ha	Total N efficace N/ha
1	Blé		colza	enfoui		16,3															0	150		150
1	Blé		pois, haricot	enfoui		5,0															0	150		150
1	Maïs grain		pois, haricot	enfoui	Cipan	2,2		48	143											143	100			100
1	Maïs grain		maïs	enfoui		1,3				30	150									150	105			105
1	Maïs grain		céréale	export	Cipan	5,0		48	143											143	100			100
1	Maïs grain		maïs	enfoui		7,9		48	143											143	100			100
1	Haricot vert		maïs	enfoui		7,2															0			0
1	Colza (grain)		céréale	export		16,5				20	100									100	65	70		135
2	Pr fauche Gram					3,0															0	65		65
2	Pr fauche Gram					4,0															0	65		65
2	Pr fauche Gram+Lég					1,8															0	20		20
	N épandu					70,2	0,0		2150		1850		0		0		0		0			4841	0	7559
	N disponible								2150		1850		0		0		0		0		dont hors SRD			
	Surfaces épandues							15,1		17,8		0,0		0,0		0,0		0,0						

* SCH = système de cultures homogène

* ATP = antéprécédent prairie de plus de 3 ans

5b) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures Fourrages	Rendements récoltés: Principal fauche		Résidu	pâturé	Exportation par les récoltes: Azote N par U	Azote N par ha	Besoins N de la culture: par u	par ha	Estimation de la fourniture par le sol (kg N/ha): Mhs	Mha	Mhp	Mhr	Rsh	- Rfc	Total	Calcul de la dose	Dose à apporter (fourchette) kg N / ha: de	à	Dose prévue N eff/ha
1	Blé	80,0	q	export		2,5	200	3,0	240	57	8	0	20	50	-30	105	135	115	155	150
1	Blé	80,0	q	export		2,5	200	3,0	240	57	8	0	20	50	-30	105	135	115	155	150
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui		1,5	128	2,3	196	79	11	0	20	10	-30	90	105	85	125	100
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui		1,5	128	2,3	196	79	11	0	-10	50	-30	100	95	75	115	105
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui		1,5	128	2,3	196	79	11	0	20	10	-30	90	105	85	125	100
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui		1,5	128	2,3	196	79	11	0	-10	50	-30	100	95	75	115	100
1	Haricot vert	12,0	t	enfoui		3,3	40				4						0	0	20	0
1	Colza (grain)	35,0	q	enfoui		3,5	123	6,5	228	91	13	0	0	30	-30	104	124	104	144	135
2	Pr fauche Gram	5,0	tMS	fauche	0,0	20,0	100	20,0	100	61	0	0	0	0	0	61	56	36	76	65
2	Pr fauche Gram	5,0	tMS	fauche	0,0	20,0	100	20,0	100	61	0	0	0	0	0	61	56	36	76	65
2	Pr fauche Gram+Lég	4,0	tMS	fauche	0,0	20,0	80	16,0	64	58	0	0	0	0	0	58	9	0	29	20
					Total sur SAU		**9504**										6963			

Lame drainante < 400 mm

PVEF 2016-v1.0

Synthèse et bilans du projet agronomique sur l'exploitation

EARL MAHE — MALANSAC

6) Principales cultures

Surfaces de l'exploitation	SAU ha
Céréales	21,3
Colza (oléagineux)	16,5
Pois (protéagineux)	
Maïs grain	16,4
Légumes	7,2
Jachères, vergers…	
Maïs ensilage	
Autres fourrages	
Prairies de fauche	8,8
Prairies pâturées	
Total	70,2

Parcours volailles	0,0

Dérobées pâturées	0,0

7) Bilan fourrager

Produit sur l'exploitation	t MS	Achat - vente	t MS disponibles
Herbe pâturée	0		0
Herbe fauchée	42	-42	0
Maïs ensilage	0		0
Betterave	0		0
Autres fourrages pâturés	0		0
Autres fourrages fauchés	0		0
	42	-42,2	0

Besoin du troupeau	UGB	t de MS par UGB	Besoin t MS
Vaches laitières	0	6,2	0
Autres bovins	0	6,2	0
Autres herbivores	0	6,2	0
			0

Bilan fourrager	Produit - besoin	0
	Produit / besoin	

8) Fertilisation azotée et pression par ha

Azote (kg)	sur SAU	par ha	Plafond / ha directive nitrate
N issu d'élevage	3213	46	170
N organique non élevage	787	11	
N minéral (kg N)	4841	69	
N total (kg)	8841	126	

Chargement au pâturage	UGB-JPP/ha
par ha pâturé	0

9) Comparaison des apports d'azote issu d'élevage aux exportations par les récoltes

kg d'azote N	sur SAU	ratio Apport / Export
Apports N élevage	3213	34%
Exportations	9504	

9) Balance globale de fertilisation azotée sur l'exploitation (BGA)

kg d'azote N	sur SAU	par ha	
Apports d'azote	8841	125,9	
dont restitution au pâturage	0	0,0	
dont épandage N organique	4000	57,0	
dont fertilisation minérale	4841	69,0	
Exportation par les récoltes	9504	135,4	Plafond / ha en vigueur
Solde BGA (apport-export)	-663	-9,4	
Solde BGA hors légumineuses *	-663	-9,4	50

* Légumineuses à soldes négatifs	0,0 ha
Total des soldes négatifs	0 kg N

10) Apports de phosphore et pression par ha

kg de P_2O_5	sur SAU	par ha
Apports de phosphore	1898	27,0
dont Restitutions pâturage	0	0,0
Epandage P organique	1898	27,0
Fertilisation minérale	0	0,0

Synthèse du projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation de

EARL MAHE	MALANSAC

Caractéristiques de l'exploitation

Types et importance des cheptels

Herbivores
Porcins
Volailles

Azote produits par le cheptel (kg/an)	
par tous les animaux	0

Flux d'azote organique (entrées-sorties)

	kg azote	type / procédé
reçu	4000	
cédé	0	
éliminé	0	
transféré	0	

Nature et quantité d'effluents à gérer en épandage

Type	kg azote
Lisier porc	2150
Digestat liquide 1	1850

Terres agricoles cultivées

Surfaces	(ha)
Surface agricole utile (SAU)	70,2
Surfaces épandables	65,8
Pâtures non épandables	0
Surface recevant des déjections	65,8

Principales cultures	(ha)
Céréales, maïs grain	37,7
Colza, pois…	16,5
Culture fourragères	0
Prairies	8,8
Légumes, autres	7,2

Synthèse du bilan agronomique prévisionnel de l'azote

Apports d'azote issu d'élevage 3213 kg soit une pression de 46 kg N par ha de SAU

(plafond directive nitrate : 170)

Fertilisation azotée sur la SAU en kg de N

Engrais minéraux	4841	kg	*69*	kg/ha
Fertilisants organiques	4000	kg	*57*	kg/ha
Total des apports	8841	kg	*126*	kg/ha

Exportation d'azote par les récoltes

Total des exportations	9504	kg	135	kg/ha

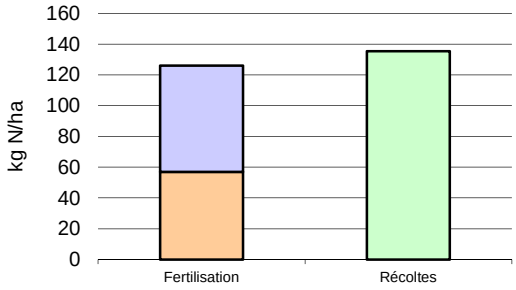

Balance globale en azote

BGA = apports (fertilisation) - sorties (export récoltes)

Solde BGA -663 kg *-9* kg/ha (plafond directive nitrate - ZAR : 50)

La balance globale en azote sera proche de l'équilibre

Synthèse des apports prévisionnels en phosphore

Fertilisation phosphorée sur la SAU en kg de P_2O_5

Engrais minéraux	0	kg	*0*	kg/ha
Fertilisants organiques	1898	kg	*27*	kg/ha
Total des apports	1898	kg	*27*	kg/ha

Sur la surface recevant des déjections		
Apports	1898	kg
soit	29	kg/ha
(plafond en vigueur	85	kg/ha)

Projet de valorisation des effluents d'élevage et de fertilisation des cultures

Exploitation :	MARZELIERE Jean-paul	LIMERZEL	PVEF2016-V1

1) Azote et phosphore d'origine animale produits par le cheptel

BOVINS (et autres herbivores)	effectif	UGB fourrage	mois au pâturage	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier N maît
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
Total	0	0,0	0		**0**	0		**0**	0

UGB pât

VOLAILLES	type de production	effectif	bandes par an	Azote (kg N) norme de rejet	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) norme de rejet	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		**0**	0	

PORCS	effectifs	type aliment.	type déjection	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	N lisier urine
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
					0	0		**0**	0	
						0%			0%	
		Total de l'élevage			**0**	**0**		**0**	**0**	
			dont herbivores au pâturage		0			0		
			dont volailles sur parcours		0			0		

2) Quantités d'azote et phosphore maîtrisables après importation, exportation ou traitement

Origine d'élevage / type de produits	Azote (kg N) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	Phosphore (kg P2O5) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	mode d'élimination provenance destination
Fumier bovin	0		0	0	0		0	0	
Fumier volaille-4m	0		653	653	0		350	350	SCEA HAMON Pascal
Fumier porc - 6 mois	0		0	0	0		0	0	
Lisier bovin	0		0	0	0		0	0	
Lisier volaille-canard	0		0	0	0		0	0	
Lisier porc	0		637	637	0		258	258	EARL CLOTORIO
	0		0	0	0		0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
Total	0	0	1290	**1290**	0	0	608	**608**	

3) Produits fertilisants à épandre sur l'exploitation et teneur en azote moyenne

Produits fertilisants	abréviation	Azote kg N	N issu d'élevage	Perte stock prolongé	reste à épandre	Teneur* N/t	Masse* t	% N issu élevage
Fumier volaille-4m	Fu.vol-4	653	653		653	25,0	26	100
Lisier porc	Li.por	637	637		637	3,0	216	100
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		1290	1290		1290	(* estimation)		

4) - Utilisation du foncier

Hors parcours (ha)	SAU	SPE	Hors SPE
Cultures	9,1	9,1	0,0
Prairies non pâturées	0,8	0,8	0,0
Prairies pâturées			0,0
Autres	0,9		0,9
Total	10,8	9,9	0,9

Parcours (plein air) (ha)	0,0

Surface recevant des déjections

SRD	9,9

		Azote	P2O5
Emis au pâturage	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0
Emis sur parcours	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0

5a) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures	ATP **	Précédent cultures type	Précédent cultures résidu	inter-culture	Surfaces SAU (ha)	Surfaces dérobée 2e culture	Fertilisants organiques Fu.vol-4 t/ha	Fu.vol-4 N/ha	Li.por t/ha	Li.por N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	Azote N/ha total	Azote N/ha efficace	Engrais minér. Azote N/ha	Engrais minér. P_2O_5 /ha	Total N efficace N/ha
1	Maïs grain		céréale	export	Cipan	2,9		6	143											143	93			93
1	Maïs grain		céréale	export	Cipan	1,7		6	143											143	93			93
1	Blé		maïs	export		4,6				47	140									140	84	65		149
2	Pr fauche Gram					0,8															0			0
3	Jachère					0,9															0			0
					N épandu	10,8	0,0		650,7		637		0		0		0		0			**295,8**	**0**	1101
					N disponible				653		637		0		0		0		0		dont hors SRD			
					Surfaces épandues			4,6		4,6		0,0		0,0		0,0		0,0						

* SCH = système de cultures homogène

* ATP = antéprécédent prairie de plus de 3 ans

5b) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH* Cultures Fourrages		Rendements récoltés Principal fauche		Résidu pâturé	Exportation par les récoltes Azote N par U	par ha					Besoins N de la culture par u	par ha	Estimation de la fourniture par le sol (kg N/ha) Mhs	Mha	Mhp	Mhr	Rsh	- Rfc	Total	Calcul de la dose	Dose à apporter (fourchette) kg N / ha de	à	Dose prévue N eff/ha
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui	1,5	128					2,3	196	88	26	0	20	10	-30	114	82	62	102	93
1	Maïs grain	85,0	q	enfoui	1,5	128					2,3	196	88	26	0	20	10	-30	114	82	62	102	93
1	Blé	80,0	q	export	2,5	200					3,0	240	63	19	0	0	50	-30	102	138	118	158	149
2	Pr fauche Gram	3,0	tMS	0,0	20,0	60					20,0	60	55	0	0	0	0	0	55	7	0	27	0
3	Jachère	0,0	0		0,0	0								0						0	interdit		0
				Total sur SAU		1538														1007			

Lame drainante < 400 mm

PVEF 2016-v1.0

Synthèse et bilans du projet agronomique sur l'exploitation

MARZELIERE Jean-paul — LIMERZEL

6) Principales cultures

Surfaces de l'exploitation	SAU ha
Céréales	4,6
Colza (oléagineux)	
Pois (protéagineux)	
Maïs grain	4,6
Légumes	
Jachères, vergers…	0,9
Maïs ensilage	
Autres fourrages	
Prairies de fauche	0,8
Prairies pâturées	
Total	10,8

Parcours volailles	0,0

Dérobées pâturées	0,0

7) Bilan fourrager

Produit sur l'exploitation	t MS	Achat - vente	t MS disponibles
Herbe pâturée	0		0
Herbe fauchée	2		2
Maïs ensilage	0		0
Betterave	0		0
Autres fourrages pâturés	0		0
Autres fourrages fauchés	0		0
	2	0	2

Besoin du troupeau	UGB	t de MS par UGB	Besoin t MS
Vaches laitières	0	6,2	0
Autres bovins	0	6,2	0
Autres herbivores	0	6,2	0
			0

Bilan fourrager	Produit - besoin	2
	Produit / besoin	

8) Fertilisation azotée et pression par ha

Azote (kg)	sur SAU	par ha	Plafond / ha directive nitrate
N issu d'élevage	1290	119	170
N organique non élevage	0	0	
N minéral (kg N)	296	27	
N total (kg)	1586	147	

Chargement au pâturage	UGB-JPP/ha
par ha pâturé	0

9) Comparaison des apports d'azote issu d'élevage aux exportations par les récoltes

kg d'azote N	sur SAU	ratio Apport / Export
Apports N élevage	1290	84%
Exportations	1538	

9) Balance globale de fertilisation azotée sur l'exploitation (BGA)

kg d'azote N	sur SAU	par ha	Plafond / ha en vigueur
Apports d'azote	1586	146,8	
dont restitution au pâturage	0	0,0	
dont épandage N organique	1290	119,4	
dont fertilisation minérale	296	27,4	
Exportation par les récoltes	1538	142,4	
Solde BGA (apport-export)	48	4,4	
Solde BGA hors légumineuses *	48	4,4	50

* Légumineuses à soldes négatifs	0,0 ha
Total des soldes négatifs	0 kg N

10) Apports de phosphore et pression par ha

kg de P_2O_5	sur SAU	par ha
Apports de phosphore	608	56,3
dont Restitutions pâturage	0	0,0
Epandage P organique	608	56,3
Fertilisation minérale	0	0,0

Synthèse du projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation de

MARZELIERE Jean-paul	LIMERZEL

Caractéristiques de l'exploitation

Types et importance des cheptels

Herbivores
Porcins
Volailles

Azote produits par le cheptel (kg/an)	
par tous les animaux	0

Flux d'azote organique (entrées-sorties)

	kg azote	type / procédé
reçu	1290	
cédé	0	
éliminé	0	
transféré	0	

Nature et quantité d'effluents à gérer en épandage

Type	kg azote
Fumier volaille-4m	653
Lisier porc	637

Terres agricoles cultivées

Surfaces	(ha)
Surface agricole utile (SAU)	10,8
Surfaces épandables	9,9
Pâtures non épandables	0
Surface recevant des déjections	9,9

Principales cultures	(ha)
Céréales, maïs grain	9,1
Colza, pois…	0
Culture fourragères	0
Prairies	0,8
Légumes, autres	0,9

Synthèse du bilan agronomique prévisionnel de l'azote

Apports d'azote issu d'élevage 1290 kg — soit une pression de 119 kg N par ha de SAU

(plafond directive nitrate : 170)

Fertilisation azotée sur la SAU en kg de N

Engrais minéraux	296	kg	*27*	kg/ha
Fertilisants organiques	1290	kg	*119*	kg/ha
Total des apports	1586	kg	*147*	kg/ha

Exportation d'azote par les récoltes

Total des exportations	1538	kg	142	kg/ha

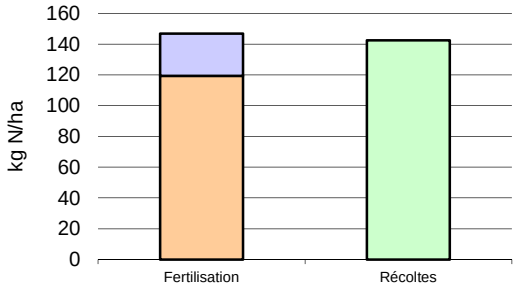

Balance globale en azote

BGA = apports (fertilisation) - sorties (export récoltes)

Solde BGA	48	kg	*4*	kg/ha

(plafond directive nitrate - ZAR : 50)

La balance globale en azote sera proche de l'équilibre

Synthèse des apports prévisionnels en phosphore

Fertilisation phosphorée sur la SAU en kg de P_2O_5

Engrais minéraux	0	kg	*0*	kg/ha
Fertilisants organiques	608	kg	*56*	kg/ha
Total des apports	608	kg	*56*	kg/ha

Sur la surface recevant des déjections

Apports	608	kg
soit	61	kg/ha
(plafond en vigueur	0	kg/ha)

Projet de valorisation des effluents d'élevage et de fertilisation des cultures

Exploitation :	SCEA VAL SIMON	MALANSAC	PVEF2016-V1

1) Azote et phosphore d'origine animale produits par le cheptel

BOVINS (et autres herbivores)	effectif	UGB fourrage	mois au pâturage	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier N maît
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
Total	0	0,0	0		**0**	0		**0**	0

N'a plus de cheptel depuis septembre2017

UGB pât

VOLAILLES	type de production	effectif	bandes par an	Azote (kg N) norme de rejet	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) norme de rejet	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		**0**	0	

PORCS	effectifs	type aliment.	type déjection	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	N lisier urine
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
					0	0		**0**	0	
						0%			0%	
		Total de l'élevage			**0**	**0**		**0**	**0**	
			dont herbivores au pâturage		0			0		
			dont volailles sur parcours		0			0		

2) Quantités d'azote et phosphore maîtrisables après importation, exportation ou traitement

Origine d'élevage / type de produits	Azote (kg N) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	Phosphore (kg P2O5) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	mode d'élimination provenance destination
Fumier bovin	0		0	0	0		0	0	
Fumier volaille-4m	0		0	0	0		0	0	
Fumier porc - 6 mois	0		0	0	0		0	0	
Lisier bovin	0		0	0	0		0	0	
Lisier volaille-canard	0		0	0	0		0	0	
Lisier porc	0		3200	3200	0		1296	1296	EARL CLOTORIO
	0		0	0	0		0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
Total	0	0	3200	**3200**	0	0	1296	**1296**	

3) Produits fertilisants à épandre sur l'exploitation et teneur en azote moyenne

Produits fertilisants	abréviation	Azote kg N	N issu d'élevage	Perte stock prolongé	reste à épandre	Teneur* N/t	Masse* t	% N issu élevage
Lisier porc	Li.por	3200	3200		3200	3,0	1085	100
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		3200	3200		3200	(* estimation)		

4) - Utilisation du foncier

Hors parcours (ha)	SAU	SPE	Hors SPE
Cultures	74,6	71,7	2,9
Prairies non pâturées	17,6	11,2	6,4
Prairies pâturées			0,0
Autres	0,4	0,3	0,1
Total	92,6	83,2	9,4

Parcours (plein air) (ha)	0,0

Surface recevant des déjections

SRD	83,2

		Azote	P2O5
Emis au pâturage	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0
Emis sur parcours	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0

5a) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures	ATP **	Précédent cultures type	résidu	inter-culture	Surfaces SAU (ha)	dérobée 2e culture	Fertilisants organiques Li.por t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	Azote N/ha total	efficace	Engrais minér. Azote N/ha	P2O5 /ha	Total N efficace N/ha
1	Blé		colza	enfoui		7,2		41	120											120	72	70		142
1	Blé		colza	enfoui		9,8															0	145		145
1	Triticale		céréale	export		20,6															0	105		105
1	Triticale		colza	export		6,4															0	95		95
1	Orge		céréale	export		7,2															0	100		100
2	Colza (grain)		céréale	export		23,4		34	100											100	65	65		130
2	Pr fauche Gram					17,6															0	165		165
3	Jachère					0,4															0			0
					N épandu	92,6	0,0		3204		0		0		0		0		0			9841	0	11880
					N disponible				3200		0		0		0		0		0		dont hors SRD			
					Surfaces épandues			30,6		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0						

* SCH = système de cultures homogène

* ATP = antéprécédent prairie de plus de 3 ans

5b) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures Fourrages	Rendements récoltés Principal fauche		Résidu pâturé	Exportation par les récoltes Azote N par U	par ha					Besoins N de la culture par u	par ha	Estimation de la fourniture par le sol (kg N/ha) Mhs	Mha	Mhp	Mhr	Rsh	- Rfc	Total	Calcul de la dose	Dose à apporter (fourchette) kg N / ha de	à	Dose prévue N eff/ha
1	Blé	75,0	q	export	2,5	188					3,0	225	50	2	0	20	50	-30	92	133	113	153	142
1	Blé	75,0	q	export	2,5	188					3,0	225	50	2	0	20	50	-30	92	133	113	153	145
1	Triticale	65,0	q	export	2,5	163					2,6	169	50	2	0	0	50	-30	72	97	77	117	105
1	Triticale	65,0	q	export	2,5	163					2,6	169	50	2	0	10	50	-30	82	87	67	107	95
1	Orge	65,0	q	export	2,1	137					2,5	163	50	2	0	0	50	-30	72	90	70	110	100
2	Colza (grain)	35,0	q	export	7,0	245					6,5	228	95	11	0	0	30	-30	106	121	101	141	130
2	Pr fauche Gram	10,0	tMS	0,0	20,0	200					20,0	200	80	12	0	0	0	0	92	155	135	175	165
3	Jachère	0,0	0		0,0	0								0						0	interdit		0
				Total sur SAU		**17811**														11003			

Lame drainante < 400 mm

PVEF 2016-v1.0

Synthèse et bilans du projet agronomique sur l'exploitation

SCEA VAL SIMON — MALANSAC

6) Principales cultures

Surfaces de l'exploitation	SAU ha
Céréales	51,2
Colza (oléagineux)	23,4
Pois (protéagineux)	
Maïs grain	
Légumes	
Jachères, vergers…	0,4
Maïs ensilage	
Autres fourrages	
Prairies de fauche	17,6
Prairies pâturées	
Total	92,6

Parcours volailles	0,0

Dérobées pâturées	0,0

7) Bilan fourrager

Produit sur l'exploitation	t MS	Achat - vente	t MS disponibles
Herbe pâturée	0		0
Herbe fauchée	176		176
Maïs ensilage	0		0
Betterave	0		0
Autres fourrages pâturés	0		0
Autres fourrages fauchés	0		0
	176	0	176

Besoin du troupeau	UGB	t de MS par UGB	Besoin t MS
Vaches laitières	0	6,2	0
Autres bovins	0	6,2	0
Autres herbivores	0	6,2	0
			0

Bilan fourrager	Produit - besoin	176
	Produit / besoin	

8) Fertilisation azotée et pression par ha

Azote (kg)	sur SAU	par ha	Plafond / ha directive nitrate
N issu d'élevage	3200	35	170
N organique non élevage	0	0	
N minéral (kg N)	9841	106	
N total (kg)	13041	141	

Chargement au pâturage	UGB-JPP/ha
par ha pâturé	0

9) Comparaison des apports d'azote issu d'élevage aux exportations par les récoltes

kg d'azote N	sur SAU	ratio Apport / Export
Apports N élevage	3200	18%
Exportations	17811	

9) Balance globale de fertilisation azotée sur l'exploitation (BGA)

kg d'azote N	sur SAU	par ha	
Apports d'azote	13041	140,8	
dont restitution au pâturage	0	0,0	
dont épandage N organique	3200	34,6	
dont fertilisation minérale	9841	106,3	
Exportation par les récoltes	17811	192,3	Plafond / ha en vigueur
Solde BGA (apport-export)	-4770	-51,5	
Solde BGA hors légumineuses *	-4770	-51,5	50

* Légumineuses à soldes négatifs	0,0 ha
Total des soldes négatifs	0 kg N

10) Apports de phosphore et pression par ha

kg de P_2O_5	sur SAU	par ha
Apports de phosphore	1296	14,0
dont Restitutions pâturage	0	0,0
Epandage P organique	1296	14,0
Fertilisation minérale	0	0,0

Synthèse du projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation de

SCEA VAL SIMON	MALANSAC

Caractéristiques de l'exploitation

Types et importance des cheptels

Herbivores
Porcins
Volailles

Azote produits par le cheptel (kg/an)	
par tous les animaux	0

Flux d'azote organique (entrées-sorties)

	kg azote	type / procédé
reçu	3200	
cédé	0	
éliminé	0	
transféré	0	

Nature et quantité d'effluents à gérer en épandage

Type	kg azote
Lisier porc	3200

Terres agricoles cultivées

Surfaces	(ha)
Surface agricole utile (SAU)	92,6
Surfaces épandables	83,2
Pâtures non épandables	0
Surface recevant des déjections	83,2

Principales cultures	(ha)
Céréales, maïs grain	51,2
Colza, pois…	23,4
Culture fourragères	0
Prairies	17,6
Légumes, autres	0,4

Synthèse du bilan agronomique prévisionnel de l'azote

Apports d'azote issu d'élevage 3200 kg soit une pression de 35 kg N par ha de SAU

(plafond directive nitrate : 170)

Fertilisation azotée sur la SAU en kg de N

Engrais minéraux	9841	kg	*106*	kg/ha
Fertilisants organiques	3200	kg	*35*	kg/ha
Total des apports	13041	kg	*141*	kg/ha

Exportation d'azote par les récoltes

Total des exportations	17811	kg	192	kg/ha

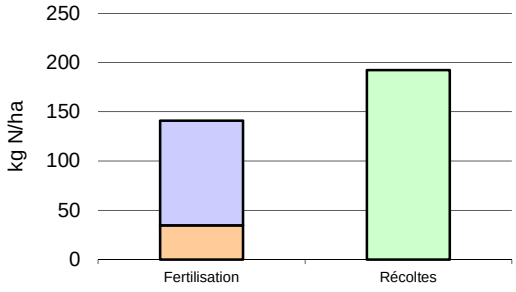

Balance globale en azote

BGA = apports (fertilisation) - sorties (export récoltes)

Solde BGA -4770 kg *-52* kg/ha (plafond directive nitrate - ZAR : 50)

La balance globale en azote sera légèrement déficitaire

Synthèse des apports prévisionnels en phosphore

Fertilisation phosphorée sur la SAU en kg de P_2O_5

Engrais minéraux	0	kg	*0*	kg/ha
Fertilisants organiques	1296	kg	*14*	kg/ha
Total des apports	1296	kg	*14*	kg/ha

Sur la surface recevant des déjections

Apports	1296	kg
soit	16	kg/ha
(plafond en vigueur	0	kg/ha)

Projet de valorisation des effluents d'élevage et de fertilisation des cultures

Exploitation :	EARL MORICE	LIMERZEL	PVEF2016-V1

1) Azote et phosphore d'origine animale produits par le cheptel

BOVINS (et autres herbivores)	effectif	UGB fourrage	mois au pâturage	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier N maît
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
Total	0	0,0	0		**0**	0		**0**	0	

UGB pât

VOLAILLES	type de production	effectif	bandes par an	Azote (kg N) norme de rejet	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) norme de rejet	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	% lisier
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		**0**	0	

PORCS	effectifs	type aliment.	type déjection	Azote (kg N) par animal	Azote (kg N) N total	Azote (kg N) N maîtrisable	Phosphore (kg P2O5) par animal	Phosphore (kg P2O5) P2O5 total	Phosphore (kg P2O5) P2O5 maîtrisable	N lisier urine
Porc charcutier (produit)	1100	biphase	lisier	2,60	2860	2860	1,45	1595	1595	100%
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
					2860	2860		**1595**	1595	
Quantités déterminées par le BRS (bilan réel simplifié)						0%			0%	
Total de l'élevage (avec BRSporc)					**2860**	**2860**		**1595**	**1595**	
dont herbivores au pâturage					0			0		
dont volailles sur parcours					0			0		

2) Quantités d'azote et phosphore maîtrisables après importation, exportation ou traitement

Origine d'élevage / type de produits	Azote (kg N) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	Phosphore (kg P2O5) produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	mode d'élimination provenance destination
Fumier bovin	0		0	0	0		0	0	
Fumier volaille-4m	0		0	0	0		0	0	
Fumier porc - 6 mois	0		0	0	0		0	0	
Lisier bovin	0		0	0	0		0	0	
Lisier volaille-canard	0		0	0	0		0	0	
Lisier porc	2860		0	2860	1595		0	1595	
Boues step liquides	0		1478	1478	0		302	302	PROCANAR
Lisier porc			682	682			277	277	EARL CLOTORIO
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
Total	2860	0	2160	**5020**	1595	0	579	**2174**	

3) Produits fertilisants à épandre sur l'exploitation et teneur en azote moyenne

Produits fertilisants	abréviation	Azote kg N	N issu d'élevage	Perte stock prolongé	reste à épandre	Teneur* N/t	Masse* t	% N issu élevage
Lisier porc	Li.por	2860	2860		2860	5,0	577	100
Boues step liquides	Bo.liq	1478	0		1478	4,9	302	0
Lisier porc	Li.por	682	682		682	2,95	231	100
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		0	0		0			0
		5020	3542		5020	(* estimation)		

4) - Utilisation du foncier

Hors parcours (ha)	SAU	SPE	Hors SPE
Cultures	51,7	49,4	2,3
Prairies non pâturées	1,3	0,8	0,5
Prairies pâturées			0,0
Autres	0,8		0,8
Total	53,8	50,2	3,6

Parcours (plein air) (ha)	0,0

Surface recevant des déjections

SRD	50,2

		Azote	P2O5
Emis au pâturage	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0
Emis sur parcours	Total	0	0
	par ha	0,0	0,0

5a) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures	ATP **	Précédent cultures type	Précédent cultures résidu	inter-culture	Surfaces SAU (ha)	Surfaces dérobée 2e culture	Fertilisants organiques Li.por t/ha	Li.por N/ha	Bo.liq t/ha	Bo.liq N/ha	Li.por t/ha	Li.por N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	t/ha	N/ha	Azote N/ha total	Azote N/ha efficace	Engrais minér. Azote N/ha	Engrais minér. P_2O_5 /ha	Total N efficace N/ha
1	Jachère					0,8															0			0
2	Blé		colza	enfoui		6,0															0	145		145
2	Colza (grain)		céréale	export		6,0		20	100											100	65	50		115
2	Maïs grain		céréale	export	Cipan	6,0															0	100		100
2	Maïs grain		maïs	enfoui		8,4				36	176									176	88			88
3	Blé		colza	enfoui		5,0		25	124											124	74	75		149
3	Blé		maïs	enfoui		4,0		25	124											124	74	105		179
3	Colza (grain)		céréale	export		5,0		20	100											100	65	60		125
3	Orge		céréale	export		7,0						33	98							98	59	45		104
3	Maïs grain		céréale	export	Cipan	4,3		30	150											150	105			105
4	Pr fauche Gram					1,3															0			0
					Epandu	53,8	0,0		2861		1478		682,5		0		0		0			**3180**	**0**	6165
	* SCH = système de cultures homogène				N disponible				2860		1478		682		0		0		0		dont hors SRD			
	* ATP = antéprécédent prairie de plus de 3 ans				Surfaces épandues			24,3		8,4		7,0		0,0		0,0		0,0						

5b) Projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation

SCH*	Cultures Fourrages	Rendements récoltés Principal fauche		Résidu	pâturé	Exportation par les récoltes Azote N par U	par ha					Besoins N de la culture par u	par ha	Estimation de la fourniture par le sol (kg N/ha) Mhs	Mha	Mhp	Mhr	Rsh	- Rfc	Total	Calcul de la dose	Dose à apporter (fourchette) kg N / ha de	à	Dose prévue N eff/ha
1	Jachère	0,0	0			0,0	0								0						0	interdit		0
2	Blé	80,0	q	export		2,5	200					3,0	240	61	14	0	20	40	-30	105	135	115	155	145
2	Colza (grain)	35,0	q	enfoui		3,5	123					6,5	228	98	23	0	0	30	-30	120	107	87	127	115
2	Maïs grain	85,0	q	enfoui		1,5	128					2,3	196	85	20	0	20	10	-30	105	91	71	111	100
2	Maïs grain	85,0	q	enfoui		1,5	128					2,3	196	85	20	0	-10	40	-30	105	91	71	111	88
3	Blé	80,0	q	export		2,5	200					3,0	240	56	14	0	20	40	-30	100	140	120	160	149
3	Blé	80,0	q	export		2,5	200					3,0	240	56	14	0	-10	40	-30	70	170	150	190	179
3	Colza (grain)	35,0	q	enfoui		3,5	123					6,5	228	90	23	0	0	30	-30	112	115	95	135	125
3	Orge	70,0	q	export		2,1	147					2,5	175	56	14	0	0	40	-30	80	95	75	115	104
3	Maïs grain	85,0	q	enfoui		1,5	128					2,3	196	78	20	0	20	10	-30	98	98	78	118	105
4	Pr fauche Gram	3,0	tMS	fauche	0,0	20,0	60					20,0	60	55	0	0	0	0	0	55	7	0	27	0
							Total sur SAU	7839													5801			

Lame drainante intermédiaire

PVEF 2016-v1.1

Synthèse et bilans du projet agronomique sur l'exploitation

EARL MORICE — LIMERZEL

6) Principales cultures

Surfaces de l'exploitation	SAU ha
Céréales	22,0
Colza (oléagineux)	11,0
Pois (protéagineux)	
Maïs grain	18,7
Légumes	
Jachères, vergers…	0,8
Maïs ensilage	
Autres fourrages	
Prairies de fauche	1,3
Prairies pâturées	
Total	53,8

Parcours volailles	0,0

Dérobées pâturées	0,0

7) Bilan fourrager

Produit sur l'exploitation	t MS	Achat - vente	t MS disponibles
Herbe pâturée	0		0
Herbe fauchée	4		4
Maïs ensilage	0		0
Betterave	0		0
Autres fourrages pâturés	0		0
Autres fourrages fauchés	0		0
	4	0	4

Besoin du troupeau	UGB	t de MS par UGB	Besoin t MS
Vaches laitières	0	6,2	0
Autres bovins	0	6,2	0
Autres herbivores	0	6,2	0
			0

Bilan fourrager	Produit - besoin	4
	Produit / besoin	

8) Fertilisation azotée et pression par ha

Azote (kg)	sur SAU	par ha	Plafond / ha directive nitrate
N issu d'élevage	3542	66	170
N organique non élevage	1478	27	
N minéral (kg N)	3180	59	
N total (kg)	8200	152	

Chargement au pâturage	UGB-JPP/ha
par ha pâturé	0

9) Comparaison des apports d'azote issu d'élevage aux exportations par les récoltes

kg d'azote N	sur SAU	ratio Apport / Export
Apports N élevage	3542	45%
Exportations	7839	

9) Balance globale de fertilisation azotée sur l'exploitation (BGA)

kg d'azote N	sur SAU	par ha	Plafond / ha en vigueur
Apports d'azote	8200	152,4	
dont restitution au pâturage	0	0,0	
dont épandage N organique	5020	93,3	
dont fertilisation minérale	3180	59,1	
Exportation par les récoltes	7839	145,7	
Solde BGA (apport-export)	361	6,7	
Solde BGA hors légumineuses *	361	6,7	50

* Légumineuses à soldes négatifs	0,0 ha
Total des soldes négatifs	0 kg N

10) Apports de phosphore et pression par ha

kg de P_2O_5	sur SAU	par ha
Apports de phosphore	2174	40,4
dont Restitutions pâturage	0	0,0
Epandage P organique	2174	40,4
Fertilisation minérale	0	0,0

sur SRD	par ha	Plafond en vigueur
2174	43,3	

Informations complémentaires :

Synthèse du projet d'épandage et de fertilisation sur l'exploitation de

EARL MORICE	LIMERZEL

Caractéristiques de l'exploitation

Types et importance des cheptels

Herbivores
Porcins
Volailles

Azote produits par le cheptel (kg/an)	
par tous les animaux	2860

Flux d'azote organique (entrées-sorties)

	kg azote	type / procédé
reçu	2160	
cédé	0	
éliminé	0	
transféré	0	

Nature et quantité d'effluents à gérer en épandage

Type	kg azote
Lisier porc	2860
Boues step liquides	1478
Lisier porc	682

Terres agricoles cultivées

Surfaces	(ha)
Surface agricole utile (SAU)	53,8
Surfaces épandables	50,2
Pâtures non épandables	0
Surface recevant des déjections	50,2

Principales cultures	(ha)
Céréales, maïs grain	40,7
Colza, pois…	11
Culture fourragères	0
Prairies	1,3
Légumes, autres	0,8

Synthèse du bilan agronomique prévisionnel de l'azote

Apports d'azote issu d'élevage 3542 kg — soit une pression de 66 kg N par ha de SAU

(plafond directive nitrate : 170)

Fertilisation azotée sur la SAU en kg de N

Engrais minéraux	3180	kg	*59*	kg/ha
Fertilisants organiques	5020	kg	*93*	kg/ha
Total des apports	8200	kg	*152*	kg/ha

Exportation d'azote par les récoltes

Total des exportations	7839	kg	146	kg/ha

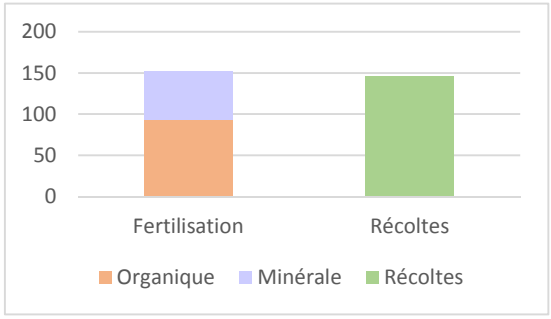

Balance globale en azote

BGA = apports (fertilisation) - sorties (export récoltes)

Solde BGA 361 kg *7* kg/ha (plafond directive nitrate - ZAR : 50)

La balance globale en azote sera proche de l'équilibre

Synthèse des apports prévisionnels en phosphore

Fertilisation phosphorée sur la SAU en kg de P_2O_5

Engrais minéraux	0	kg	*0*	kg/ha
Fertilisants organiques	2174	kg	*40*	kg/ha
Total des apports	2174	kg	*40*	kg/ha

Sur la surface recevant des déjections

Apports	2174	kg
soit	43	kg/ha
(plafond en vigueur	0	kg/ha)

Rayon d'affichage de 1 km

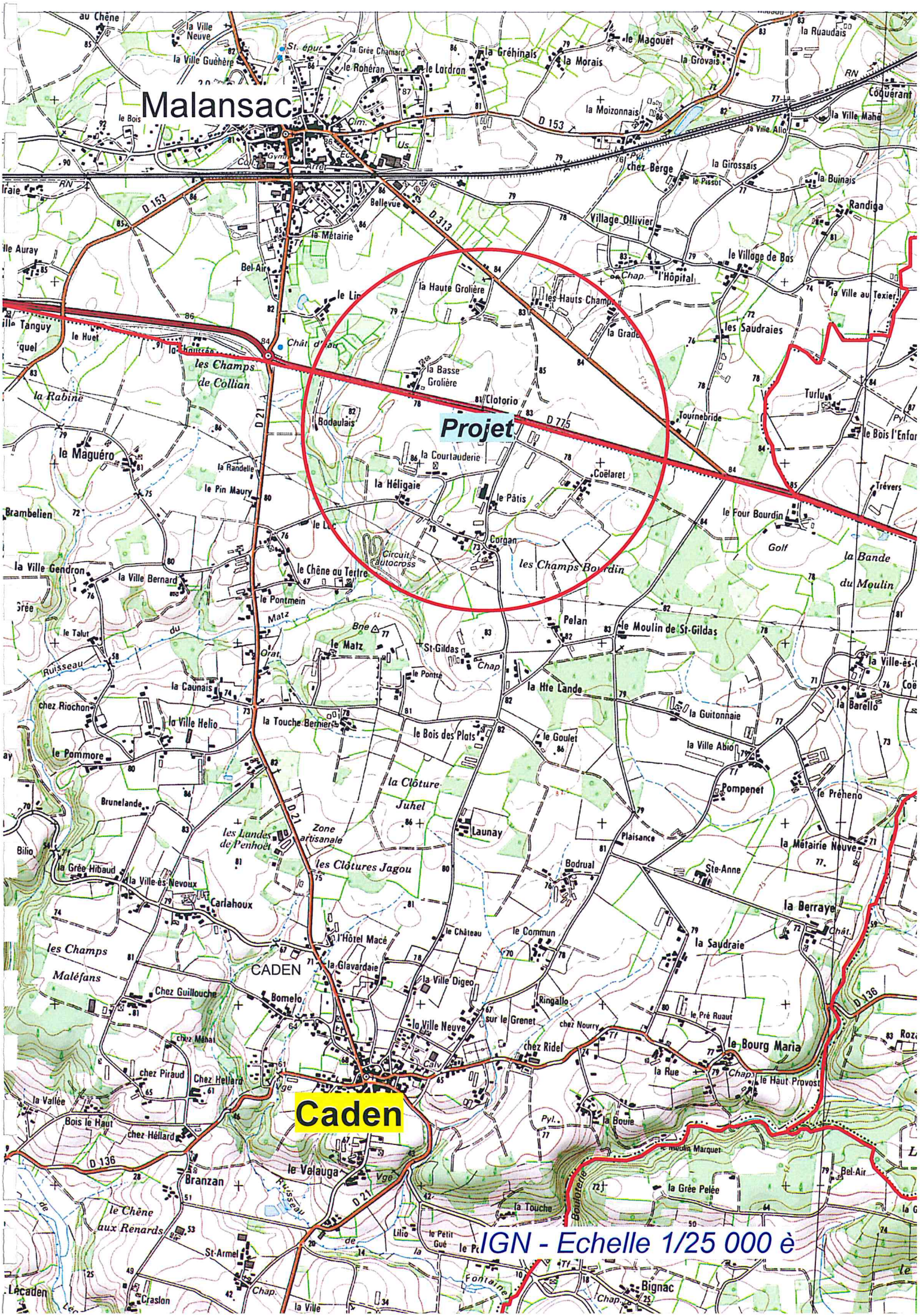
Malansac
Projet
Caden
IGN - Echelle 1/25 000 è
D 153
D 313
D 21
D 775
D 136
RN
la Ville Neuve
la Ville Guéhère
le Rohéran
le Lardran
la Gréhinais
la Morais
le Magouët
la Grovais
la Ruaudais
la Moizonnais
la Ville Mahé
la Ville Allio
chez Berge
la Girossais
le Pissot
la Buinais
Randiga
Village Ollivier
le Village de Bas
l'Hôpital
la Métairie
Bellevue
Bel-Air
la Haute Grolière
les Hauts Champs
la Grade
les Saudraies
la Ville au Texier
les Champs de Collian
la Basse Grolière
Clotorio
Bodaulais
Tournebride
Turlu
le Bois l'Enfor
la Rabine
le Maguéro
la Randelle
le Pin Maury
la Courtauderie
la Héligaie
le Pâtis
Coëlaret
Trévers
le Four Bourdin
Brambelien
Corgan
Circuit autocross
les Champs Bourdin
Golf
la Bande du Moulin
la Ville Gendron
la Ville Bernard
le Chêne au Tertre
le Pontmein
Matz
le Matz
St-Gildas
Pelan
le Moulin de St-Gildas
le Talut
Ruisseau
la Caunais
chez Riochon
la Ville Helio
la Touche Bernier
le Bois des Plats
le Goulet
la Hte Lande
la Guitonnaie
la Barello
la Ville Abio
le Pommore
la Clôture
Juhel
Pompenet
le Préneno
Brunelande
Launay
Plaisance
la Métairie Neuve
les Landes de Penhoët
Zone artisanale
les Clôtures Jagou
la Grée Hibaud
la Ville-ès-Nevoux
Carlahoux
Bodrual
Ste-Anne
la Berraye
le Château
le Commun
la Saudraie
l'Hôtel Macé
les Champs Maléfans
la Glavardaie
la Ville Digeo
Ringallo
Bomelo
Chez Guillouche
la Ville Neuve sur le Grenet
chez Nourry
le Pré Ruaut
le Bourg Maria
chez Ridel
la Rue
le Haut Provost
chez Piraud
Chez Hellard
la Vallée
Bois le Haut
chez Héllard
la Bouie
le Moulin Marquet
le Valauga
Branzan
le Chêne aux Renards
la Grée Pelée
la Touche
Boutoterie
Bel-Air
Lilio
le Petit Gué
St-Armel
Lecaden
Craslon
la Ville
Bignac
la Fontaine

Extraits Kbis.

Greffe du Tribunal de Commerce de VANNES
19 RUE DES TRIBUNAUX
BP 505
56019 VANNES CEDEX

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

au 10 Février 2014

IDENTIFICATION

Dénomination sociale	DU CLOTORIO
Numéro d'immatriculation	397 850 751 R.C.S. VANNES
Date d'immatriculation	03/08/1994

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Adresse du siège	le Clotorio 56220 Caden
Forme juridique	Exploitation agricole à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Capital	28 880,00 Euros
Durée de la personne morale	Jusqu'au 02/08/2054
Dépôt d'actes constitutifs	N° A1123 du 03/08/1994

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE

Gérant

Nom / Prénoms	MORICE Stéphane, Pascal, Marie
Date et lieu de naissance	Le 30/03/1975 à Vannes (56)
Nationalité	Française
Demeurant	3 Ter allée Bertrand Duguesclin 35220 Broons

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL ET A L'ACTIVITE

Adresse de l'établissement principal	le Clotorio 56220 Caden
Activités exercées dans l'établissement	Activité laitière et activité porcine
Date de début d'activité	01/06/1994
Origine du fonds ou de l'activité	Création CONSTITUTION DE SOCIETE
Mode d'exploitation	Exploitation directe

AUTRES MENTIONS OU OBSERVATIONS

- Mention n° 726 du 10/02/2014	Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes : Partant : BOULO Dominique Elie Marie, Gérant, à compter du 31/01/2014 Nouveau : MORICE Stéphane, Pascal, Marie, Gérant, à compter du 01/02/2014
- Mention	LA CONVERSION DU MONTANT DU CAPITAL DES FRANCS EN EUROS A ETE EFFECTUEE D'OFFICE PAR LE GREFFE EN APPLICATION DU DECRET No 2001-474 DU 30 MAI 2001 : ANCIEN MONTANT : 380 000.00 FRF NOUVEAU MONTANT : 57 930.63 EUR

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

Acte ICPE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU MORBIHAN

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES AFFAIRES FINANCIERES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
Affaire suivie par : Myriam BROU
Tél : 02.97.54.86.66

Monsieur le gérant de l'EARL DU CLOTORIO
(BOULO Dominique)
Le Clotorio

56220 CADEN

Vannes, le 4 juin 2009

Monsieur,

Je vous adresse, sous ce pli, le récépissé de déclaration de succession au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement en vue de poursuivre l'exploitation d'un élevage porcin comportant **un effectif total de 172 reproducteurs, 804 porcs à l'engrais et 540 porcelets, soit 1428 animaux équivalents au lieu-dit "Le Clotorio" à CADEN.**

Vous voudrez bien, en conséquence, continuer à respecter les prescriptions générales relatives à cet élevage imposées par l'arrêté réglementant cet établissement.

Je vous informe que cette formalité ne vous dispense pas des autres formalités nécessaires prévues dans le cadre d'autres réglementations (CDOA...).

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le chef de bureau,

Daniel TABARD

PREFECTURE DU MORBIHAN
Direction de l'Aménagement du Territoire et
des Affaires Financières
Bureau de l'Environnement

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RECEPISSE DE DECLARATION DE SUCCESSION

Article R512-68 du Code de l'Environnement

Le préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le titre 1er livre V de la partie législative du Code de l'Environnement ;

Vu le titre 1er livre V de la partie réglementaire du Code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté d'autorisation délivré le 20 mai 1994 à Monsieur BOULO Elie pour l'exploitation au lieu-dit « Le Clotorio » 56220 CADEN d'un élevage de 172 reproducteurs, 804 porcs à l'engrais et 540 porcelets ;

Vu le récépissé de déclaration de succession délivré le 10 mai 1995 délivré au GAEC DE CLOTORIO pour l'exploitation au lieu-dit « Le Clotorio » 56220 CADEN d'un élevage de 172 reproducteurs, 804 porcs à l'engrais et 540 porcelets ;

Vu l'arrêté de prescriptions complémentaires en date du 20 octobre 2006, délivré au GAEC DU CLOTORIO dont le siège social est situé au lieu-dit « Le Clotorio » 56220 CADEN pour l'exploitation, à cette adresse, un élevage de porcs comportant 172 reproducteurs, 804 porcs à l'engrais et 540 porcelets, soit 1 428 animaux équivalents ;

Vu la demande déposée par **l'EARL DU CLOTORIO sous le N° 2008-4-4196 ;**

Reconnaît avoir reçu de :

L'EARL DU CLOTORIO dont le siège social est situé au lieu-dit **« Le Clotorio » 56220 CADEN ;** la déclaration prévue par l'article R512-68 du code susvisé en vue de poursuivre l'exploitation **à cette adresse** d'un élevage de **porcs** comportant **172 reproducteurs, 804 porcs à l'engrais, 540 porcelets soit 1 428 animaux équivalents** entrant dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique **2102. 1**.

Le présent récépissé de déclaration de succession annule et remplace le récépissé de déclaration de succession du 10 mai 1995 susvisé.

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions réglementant cet établissement.

Vannes, le - 4 JUIN 2008

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
le chef de bureau.

D. TABARD

EARL DU CLOTORIO
Mr BOULO Dominique
« Le Clotorio »
56220 CADEN

PREFECTURE DU MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction de l'Aménagement du territoire et
des affaires financières
Bureau de l'Environnement

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ARRETE DE PRESCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES

Le préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le titre 1er livre V et l'article L 123-13 livre I du Code de l'Environnement ;

Vu le décret n° 53-578 du 20 mai 1953 modifié, portant nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

Vu le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application de la loi 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (codifiée au titre Ier du livre V du code de l'environnement ;

Vu le décret n° 2001- 34 du 10 Janvier 2001 relatif aux programmes d'action à mettre en œuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole, modifié par le décret n° 2005-634 du 30 mai 2005 ;

Vu l'arrêté interministériel du 6 mars 2001 relatif au programme d'action à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole, modifié par l'arrêté interministériel du 30 mai 2005 ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 février 2005 fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les élevages de bovins, de volailles et/ou de gibier à plumes et de porcs soumis à autorisation au titre du livre V du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 1er Août 2005 établissant les mesures minimales à mettre en œuvre relatif au programme d'action nitrate ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2005 définissant le programme d'action pris en application de la directive CEE 91-676 du 12 décembre 1991 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 aout 2006 donnant délégation de signature à Monsieur Yves HUSSON, secrétaire général de la préfecture ;

Vu la décision de la préfète de la région Bretagne en date du 4 avril 2003 définissant une grille de référence régionale pour les paramètres azote, phosphore et potassium.

Vu l'arrêté d'autorisation délivré le 20 mai 1994 à Monsieur BOULO Elie pour l'exploitation au lieu-dit « Le Clotorio » 56220 CADEN d'un élevage de 172 reproducteurs, 804 porcs à l'engrais et 540 porcelets ;

Vu le récépissé de déclaration de succession délivré le 10 mai 1995 délivré au GAEC DE CLOTORIO pour l'exploitation au lieu-dit « Le Clotorio » 56220 CADEN d'un élevage de 172 reproducteurs, 804 porcs à l'engrais et 540 porcelets ;

Vu la demande déposée sous le **n° 2005-6-1359** par le GAEC DU CLOTORIO ;

Vu l'avis des services techniques consultés ;

Vu le rapport de l'Inspecteur des Installations Classées ;

Vu l'avis émis par le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques ;

Considérant que le projet diminue la pression organique azotée et minérale sur l'ensemble du plan d'épandage par rapport à la situation existante ;

Considérant que les valeurs de concentration observées sur le paramètre nitrate sur le bassin du plan d'épandage sont plus élevées en période hivernale et qu'il y a lieu de ce fait de reprendre dans l'arrêté, les prescriptions formulées par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt qui propose la mise en place de couverts végétaux pendant la période hivernale afin de prévenir les risques de pollution par ruissellement dans les milieux aquatiques proches ;

Considérant que l'exploitation et son plan d'épandage ne sont pas compris dans un périmètre de protection ;

Considérant que la mise aux normes de l'exploitation a été réalisée ;

Considérant que, conformément aux conclusions du groupe de travail départemental sur la problématique environnementale liée au phosphore et présentées au Conseil Départemental d'Hygiène en date des 1er mars 2005 et 10 mai 2005, une étude complémentaire prenant au minimum en compte le risque d'entraînement du phosphore par érosion au travers d'une étude fondée sur l'évaluation du risque est jointe au dossier ;

Considérant qu'il y a lieu, en application de l'article 37 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977, de renforcer les prescriptions techniques selon la procédure définie à l'article 18 du même décret ;

Considérant que les conditions d'aménagement et d'exploitation, telles qu'elles sont définies par le présent arrêté permettent de prévenir les dangers et inconvénients de l'installation pour les intérêts mentionnés à **l'article L.511-1 du livre V du Code de l'Environnement** notamment pour la commodité du voisinage, pour la santé, la sécurité, la salubrité publique et pour la protection de la nature et de l'environnement.

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

Article 1er : Le GAEC DU CLOTORIO dont le siège social est situé au lieu-dit **« Le Clotorio » 56220 CADEN** est autorisé à exploiter **à cette adresse** un élevage de porcs comportant **172 reproducteurs, 804 porcs à l'engrais et 540 porcelets, soit 1428 animaux équivalents** relevant de la rubrique 2102-1 de la Nomenclature.

La production annuelle d'azote ne devra pas dépasser **10410 kg par an** sur la base de la grille de calcul définie par décision régionale en date du 4 avril 2003 et sur la base de 3510 porcelets et 2412 porcs charcutiers produits par an.

Article 2 : Les prescriptions réglementaires d'implantation, d'aménagement et d'exploitation ainsi que la liste des préteurs de terre et les dispositions relatives aux forages sont annexées au présent arrêté.

Ces dispositions modifient et remplacent celles de l'arrêté d'autorisation du 20 mai 1994 susvisé

Article 3 : Les dispositions prévues par le programme d'action départemental s'appliquent.

La fertilisation doit notamment répondre aux tableaux de calendriers d'épandage (7A et 7B) annexés au présent arrêté dans les conditions prévues par le programme d'action départemental contre la pollution par les nitrates d'origine agricole. De même, les modalités d'enregistrement de la fertilisation doivent répondre aux dispositions de l'arrêté du ministériel du 1er Août 2005 reprise dans le programme d'action.

Article 4 : Gestion du Phosphore

Pour prendre en compte la gestion du risque d'entraînement vers le milieu aquatique du phosphore épandu et présent dans le sol, l'exploitant doit raisonner sa fertilisation et mettre en œuvre les mesures suivantes :

- L'alimentation des animaux doit être raisonnée afin de réduire les rejets de phosphore dans les effluents notamment par l'utilisation de phytases sauf l'exception des élevages agréés « agriculture biologique » et sous condition que ces phytases soient autorisées pour l'espèce concernée ;

- En période hivernale, toutes les parcelles doivent être pourvues d'un couvert végétal permettant de limiter le risque d'érosion des sols ;

établissement et d'y apporter toute modification de nature à augmenter les inconvénients de son établissemer avant d'en avoir obtenu l'autorisation.

Article 9 :. La présente décision ne peut être déférée qu'au tribunal administratif. Le délai de recours est de deu mois pour le demandeur ou l'exploitant. Ce délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée. Pour les tiers, personne physique ou morale, les communes intéressées, ou leurs groupements, le délai de recou est de 4 ans à compter de la publication ou de l'affichage du présent Arrêté.

Article 10 : Indépendamment des délais de réalisation de mesures particulières qui peuvent être fixés dans présent arrêté, l'autorisation cesse de produire effet lorsque l'installation classée n'a pas été mise en service dar le délai de trois ans ou n'a pas été exploitée durant deux années consécutives, sauf le cas de force majeure. Si les aménagements ou ouvrages qui ont fait l'objet d'une enquête publique n'ont pas été entrepris dans un dél de cinq ans à compter de la présente décision, il y a lieu à nouvelle enquête, à moins qu'une prorogation de cir ans au plus ne soit décidée avant l'expiration de ce délai dans des conditions fixées par décret en conseil d'état.

Article 11 : Un extrait du présent arrêté énumérant les prescriptions auxquelles l'autorisation est soumise et faisa connaître qu'une copie dudit arrêté est déposée aux archives des mairies concernées, et mise à la disposition c tout intéressé, sera affiché à la porte de ces mairies pendant une durée minimum d'un mois. Procès verbal c l'accomplissement de ces formalités sera établi par les soins des maires des communes concernées, et adressé la préfecture du Morbihan.

Le même extrait sera affiché en permanence de façon visible dans l'établissement par les soins du bénéficiaire.

Un avis sera inséré par les soins du Préfet du Morbihan, aux frais de l'exploitant, dans deux journaux d'annonce légales du département.

Article 12 : Copie du présent arrêté ainsi qu'un exemplaire visé des plans déposés de l'établissement seront rem au pétitionnaire qui devra toujours les avoir en sa possession, et les présenter à toute réquisition.

Article 13 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Morbihan, les Maires des communes concernées et l Directeur départemental des Services Vétérinaires, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution d présent arrêté.

VANNES, le 20 OCT. 2006

LE PREFET,

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,

Yves HUSSON